

# **LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU GOUVERNORAT DE GAFSA**

## Table des Matières

<b>I. PRESENTATION DU GOUVERNORAT DE GAFSA</b> .....	<b>5</b>
<b>I.1. Données générales</b> .....	<b>5</b>
<b>I.2. Données démographiques</b> .....	<b>5</b>
<b>I.3. Infrastructures et environnement</b> .....	<b>5</b>
<b>I.4. Indicateurs de développement et conclusions</b> .....	<b>10</b>
<b>II. SITUATION ACTUELLE DU TISSU ECONOMIQUE DE LA REGION</b> .....	<b>11</b>
<b>II.1. Le secteur industriel</b> .....	<b>11</b>
II.1.1. Les activités minières .....	11
II.1.2. Les activités manufacturières.....	13
II.1.3. Analyse globale .....	13
II.1.4. Analyse sectorielle .....	14
II.1.5. Les contraintes au développement du secteur industriel .....	16
<b>II.2 Le secteur agricole</b> .....	<b>16</b>
II.2.1. La production agricole.....	16
II.2.2. Les contraintes dans le secteur agricole .....	20
<b>II.3. Le secteur des services</b> .....	<b>20</b>
II.3.1. Les services informatiques.....	20
II.3.2. Les services de la protection de l'environnement .....	20
II.3.3. Le service bancaire .....	21
<b>III. ANALYSE COMPARATIVE AVEC D'AUTRES REGIONS EN TUNISIE (Gabès, Kairouan, Sidi Bouzid)</b> .....	<b>21</b>
<b>IV. ANALYSE "SWOT"</b> .....	<b>22</b>
<b>IV.1. Les forces et faiblesses</b> .....	<b>22</b>
IV.1.1. Les forces .....	22
IV.1.2. Les faiblesses Générales .....	23
IV.1.3. Faiblesses pour les micro-entreprises .....	25
IV.1.4. Faiblesses pour les PME .....	25
IV.1.5. Faiblesses pour les grandes entreprises.....	26
IV.1.6. Autres faiblesses générales.....	26
<b>IV.2. Menaces et opportunités pour l'économie régionale</b> .....	<b>26</b>
IV.2.1. Menaces.....	26
IV.2.2. Opportunités .....	27

<b>V. PLAN DE DEVELOPPEMENT ET CRENEAUX PORTEURS .....</b>	<b>28</b>
<b>V.1. Les micros entreprises .....</b>	<b>30</b>
V.1.1. Les micros entreprises TIC.....	30
V.1.2. Les Micros entreprises de service non TIC .....	32
V.1.3. Les Micros entreprises de métiers ou artisanales en ville ou à la campagne .....	33
<b>V.2. Les Petites et Moyennes Entreprises.....</b>	<b>34</b>
<b>V.3. Les moyennes entreprises (investissement 500.000 à 5.000.000 Dinars).....</b>	<b>34</b>
<b>V.4. Les grandes entreprises .....</b>	<b>37</b>
<b>V.5. Les entreprises liées aux substances utiles .....</b>	<b>38</b>
<b>V.6. L'agriculture .....</b>	<b>38</b>
V.6.1. Préambule analytique et stratégique.....	38
V.6.2. L'élevage .....	41
V.6.3. Les cultures d'hiver en irrigation « goutte à goutte » .....	42
V.6.4. Les cultures sous serre.....	43
V.6.5. L'irrigation.....	44
V.6.6. Conclusions relatives à l'agriculture .....	45
<b>VI. RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX INFRASTRUCTURESES AUX</b>	
<b>INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>45</b>
<b>Fiche action : Création d'un district des IMCCV de Gafsa .....</b>	<b>47</b>
<b>Liste des documents consultés .....</b>	<b>49</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

AFI	Agence Foncière Industrielle
ANPE	Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement
API	Agence de Promotion de l'Industrie
BCT	Banque Centrale de Tunisie
BDI	Banque de Données Industrielles de l'API
BFPME	Banque de Financement des PME
CA	Centre d'affaires de Gafsa
CCISO	Chambre de Commerce et de l'Industrie du Sud Ouest
CPG	Compagnie des Phosphates de Gafsa
CRDA	Commissariat Régional de Développement Agricole
CSCE	Centre de Soutien à la Création d'Entreprises
CT	Centres Techniques Sectoriels
TND	Dinar tunisien
Ent.	Entreprise
FEG	Fonds d'Essaimage de Gafsa
FRDCM	Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers
GCT	Groupe Chimique Tunisien
GU	Guichet Unique
IAA	Industrie Agroalimentaire
ICC	Industrie du Cuir et de la Chaussure
ICH	Industrie Chimique
ID	Industries Diverses
IEEE	Industrie Electrique, Electronique et de l'Electroménager
IMCCV	Industrie des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre
IME	Industrie Mécanique et Electrique
IMM	Industrie Mécanique et Métallurgique
INS	Institut National de la Statistique
Inv.	Investissement
ISET	Institut Supérieur des Etudes Technologiques.
ITH	Industrie de textile et d'Habillement
MTND	Million de dinars tunisiens
ODS	Office du Développement du Sud
PCG	Pôle de Compétitivité de Gafsa
PE	Pépinière d'Entreprises
PME	Petite et Moyenne Entreprise
T	Tonne
ZI	Zone Industrielle

## **I. PRESENTATION DU GOUVERNORAT DE GAFSA**

### **I.1. DONNEES GENERALES**

Le gouvernorat de Gafsa est situé au Sud Ouest de la Tunisie. Il est délimité par 5 gouvernorats : Kasserine au Nord, Sidi Bouzid à l'Est, Gabès au Sud et Tozeur et l'Algérie à l'Ouest. Sa superficie est de 7.807 km<sup>2</sup>, soit 5% de la superficie du pays.

Le gouvernorat est constitué de trois grandes régions :

- Le Grand Gafsa qui comprend les délégations de : Gafsa Sud, Gafsa Nord et Ksar. Cette région a une superficie de 1 259 km<sup>2</sup>, soit 16% de la superficie totale du gouvernorat.
- Les Hautes Steppes qui comprennent les délégations de Sidi Aïche, Belkhir, El Guetar et Sned. Cette région a une superficie de 3 278 km<sup>2</sup>, soit 42% de la superficie totale du gouvernorat.
- Le bassin minier qui comprend les délégations de Metlaoui, Om Laraïis, Medhila et Redeyef. Cette région occupe une superficie de 3 270 km<sup>2</sup>, soit 42% de la superficie totale du gouvernorat.

Le gouvernorat est composé de 8 municipalités : Gafsa, Ksar, Om Larais, El Guetar, Medhila, Sned, Redeyef et Metlaoui, ainsi que 9 Conseils ruraux, avec un taux d'urbanisation de 73%.

### **I.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES**

- Le Gouvernorat compte environ 328 000 habitants en 2007, ce qui correspond à 3,3% de la population totale du pays avec une densité démographique de 42 habitants/km<sup>2</sup>.
- Le taux de croissance démographique n'a pas cessé de régresser au cours de la dernière décennie passant de 2,7% durant la période 1985-1994 à 0,51% en 1995-2004 contre un taux national moyen de 1,21%.
- 78,5% des demandeurs d'emplois ont un niveau d'instruction primaire et secondaire ;
- les demandeurs d'emploi ayant une formation supérieure représentent 11% du total des demandeurs d'emplois du gouvernorat.
- 72,5% de la population active occupée a un niveau d'instruction secondaire et primaire.
- Selon l'Office de développement du sud, la population active totale du gouvernorat de Gafsa en 2004 est de 90 589 personnes contre une population active occupée de 72 414 durant la même année. Ainsi, le taux de chômage en 2004 serait de 20%.

### **I.3. INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

#### **➤ Réseau routier**

Le gouvernorat de Gafsa dispose d'un réseau routier bitumé de plus de 1000 km. Le réseau non bitumé s'étend sur 1800 km. Pour l'amélioration de l'infrastructure du gouvernorat de Gafsa, quatre projets sont en cours de réalisation :

- Projet de ceinture de la ville de Gafsa (GP3-GP14);
- Route Gafsa - El Guetar;
- Route Gafsa – Medhila;
- Route Metlaoui – Tozeur.

La réalisation du tronçon de route "ceinture de la ville de Gafsa" permettra aux utilisateurs de la route vers et en provenance de Tozeur, Metlaoui, Om Laraïes et Redeyef d'éviter le passage par le centre ville. Cette « ceinture » va aider à la fluidisation de la circulation.

L'infrastructure sera renforcée par la réalisation d'autres projets importants :

- Route Gafsa - Kasserine (GP15) : 30 km;
- Route Om Laraïes – Redeyef - Temeghza (RR 201) : 15 km;
- Pont sur Wed Lekbir (limite avec gouvernorat de Kasserine).
- Avec les projets planifiés et en cours, les liaisons routières entre les différentes délégations et le centre du Gouvernorat seront satisfaisantes.

Les liaisons entre le Gouvernorat de Gafsa et les autres Gouvernorats restent à améliorer : route Gafsa - Kasserine (du côté du Gouvernorat de Kasserine), Gafsa – Sfax (via Meknessi -Sidi Bouzid)).

#### ➤ **Plate forme logistique**

Les plates formes logistiques sont des entrepôts équipés pour traiter des quantités très importantes de marchandises. Il s'agit de :

- produits importés pour être distribués dans le pays (produits de consommation finale ou intermédiaire) ;
- produits manufacturés en Tunisie dans le cadre de la délocalisation et exportés le plus souvent vers les pays européens.

Vu l'utilité de ces plateformes logistiques, le Ministère de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire a réalisé une étude sur l'opportunité d'implantation de 8 plates-formes logistiques à Jbel Ouest, Sfax, Sousse, Jdeida, Jendouba, Tozeur, Gafsa et Zarzis.

La plate forme projetée à Gafsa sera implantée à proximité de l'aéroport de Gafsa et occupera une superficie de 89ha et coûtera 10,8 MTND (4,5 MTND coût du terrain, 6.3 MTND coût des aménagements intérieurs et extérieurs). Selon l'étude réalisée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, l'échéance de réalisation de cette plate forme est le XII<sup>ème</sup> plan (2010-2014).

#### ➤ **Réseau ferroviaire**

Le réseau local des chemins de fer est constitué de 2 lignes principales :

- Ligne Gafsa – Gabès : utilisée pour le transport des marchandises (phosphates et matériaux de construction) et rarement pour le transport des personnes;
- Ligne Tozeur - Gafsa – Sfax – Tunis : utilisée pour le transport des passagers. En même temps, le tronçon Gafsa – Sfax est consacré aussi au transport des marchandises (phosphates et autres).

➤ **Transport aérien**

D'une superficie totale de 50 ha, l'aéroport de Gafsa est à caractère mixte, civil et militaire. Les activités civiles ont démarré en 1999 pour la desserte aérienne de personnes et de fret postal.

Au début du lancement du trafic civil, le nombre de vol était restreint et ne dépassait pas les 200 vols par an. Le transport des marchandises était quasi nul.

Actuellement, le trafic aérien reste limité entre Gafsa et Tunis et Gafsa et Tozeur. Quatre vols par semaine, deux allers et deux retours, ont lieu, l'un, entre Tunis, Gafsa et Tozeur (le mardi de chaque semaine) et l'autre entre Tunis et Gafsa (le jeudi de chaque semaine). L'aéroport le plus proche pour les liaisons avec l'étranger est celui de Tozeur à 90 Kms.

➤ **Réseau des télécommunications**

Les nouvelles technologies de l'information ont permis une amélioration substantielle de l'infrastructure des télécommunications et du transfert des données.

La zone industrielle de Metlaoui n'est pas encore raccordée au réseau téléphonique.

**Tableau 1/. INDICATEURS DE L'INFRASTRUCTURE  
DES TELECOMMUNICATIONS EXISTANTE**

Désignation	1987	2004	2008
Capacité des centres automatiques	5 400		51 500
Abonnés au téléphone fixe	2 800	28 219	30 341
Centres publics de télécommunication	-	174	259
Station GSM	-	38	48
Centres principaux de GSM	-		2 MSC + 2 BSC
Abonnés au téléphone GSM	-	104 919	166 833
Abonnés au réseau Mobirif	-	3 748	5 241
Densité téléphonique	-	42,5%	62,5%
Capacité ADSL	-		3 584
Abonnés ADSL	-	708	2 199
Fournisseurs d'accès	-		5

**Source** : Direction Régionale des Télécommunications de Gafsa/2008

➤ **Electricité et Gaz naturel**

Les taux d'électrification en milieu urbain et rural sont satisfaisants. Environ la moitié de l'énergie électrique consommée a lieu dans le secteur industriel et le quart dans l'usage domestique communal.

Tableau 2/. **ELECTRIFICATION DU GOUVERNORAT DE GAFSA EN 2005**

Indicateur	Milieu urbain	Milieu rural	Total Gafsa	Sud du pays	Tunisie
Nombre d'abonnés	52 788	16 347	69 135	-	-
Taux d'électrification	99,8%	95,2%	98,7%	99,1%	99,2%

**Source** : STEG

Actuellement Le réseau arrive jusqu'à la ville de Gafsa mais il fait défaut dans le reste du gouvernorat. La STEG prévoit d'alimenter le bassin minier de Gafsa en gaz à partir de 2010 en provenance de Fériana (Gouvernorat de Kasserine distant de 70 kms de Gafsa).

Le tracé du réseau de gaz, couvre les régions des laveries CPG à Moularès, Mélaoui et Mdhila ainsi que l'usine du GCT à Mdhilla. Une bretelle est prévue également pour la future cimenterie Tuniso-espagnole ERIKAM.

#### ➤ **Eau potable**

La SONEDE assure l'alimentation du Gouvernorat en eau potable. En 2006, plus de 83% de cette eau est consommée par les ménages et 1,4% par l'industrie, ce qui reflète une activité industrielle très réduite, en dehors de la CPG et le GCT.

La desserte en eau potable couvre tout le milieu urbain et le branchement au réseau de la SONEDE est généralisé. En milieu rural, la couverture est moyenne.

#### ➤ **Assainissement**

Le réseau d'assainissement actuel comprend deux stations de traitement des eaux usées, dix stations de pompage et plus de 336 000 mètres de canalisation. La capacité de traitement des deux stations est de 10 000 mètres cubes par jour.

Plusieurs autres projets d'assainissement sont en cours de réalisation dans différentes délégations du gouvernorat. Ils concernent l'amélioration et l'extension du réseau actuel par l'installation de deux nouvelles stations de pompage, l'extension d'une station de traitement existante et la pose de plus de 22 000 mètres de canalisation. Le coût de ces huit projets est estimé à 2,08 MTND.

#### ➤ **Santé**

L'infrastructure sanitaire des secteurs public et privé du gouvernorat compte en 2005, deux hôpitaux régionaux, six hôpitaux locaux et une clinique privée. Au total, on recense 192 médecins dont 51% sont de libre pratique avec un corps paramédical composé de 1117 personnes. Enfin, le gouvernorat compte un peu moins de lits hospitaliers (1,7Lits/1000 habitants) que la moyenne nationale (1,8 Lits/1000 habitants).



➤ **Infrastructures sportives et culturelles**

Quant à l'infrastructure sportive, elle comprend 16 stades dont 5 gazonnés et 8 salles de sport, une piscine olympique, une salle couverte. Une vingtaine d'associations rassemblent plus de 2 000 jeunes dans différentes activités sportives.

Dans l'ensemble, les infrastructures culturelles et sportives du gouvernorat de Gafsa répondent aux normes nationales.

➤ **Formation supérieure – Université**

Depuis quelques années, le gouvernorat de Gafsa a vu la création d'un pôle universitaire comprenant une faculté des sciences et six instituts d'études supérieures dont l'un se trouve au Gouvernorat de Tozeur. Plus de 600 enseignants universitaires exercent dans les 8 établissements d'études supérieures de l'université de Gafsa.

Il est à signaler qu'un institut préparatoire aux grandes écoles et une école d'ingénieurs seront réalisés au cours du XI<sup>ème</sup> Plan de développement (2007-2011).

Le nombre d'étudiants à l'université de Gafsa est passé de 9 222 durant l'année universitaire 2004 - 2005 à plus de 11 750 en 2006 – 2007, soit une croissance de 27,4%. Près de 70% des étudiants sont inscrits dans les disciplines scientifiques, techniques et de gestion.

➤ **Formation professionnelle**

**Le CFPTI** : le Centre de Formation et de Promotion du Travail Indépendant

**Le CFA Gafsa Ksar** : le Centre de Formation et d'Apprentissage Professionnels à Gafsa

➤ **Institutions d'appui**

**L'API** : l'Agence de Promotion de l'Industrie représentée par sa direction régionale

**Le CA** : le Centre d'Affaires de Gafsa

**Le CCISO** : la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Sud Ouest

**Le pôle de compétitivité de GAFSA**

**L'ANPE** : l'Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement

Outre ces institutions d'appui, de portée nationale, il faut signaler l'existence de trois autres institutions à vocation spécifiquement régionale :

**Le FRDCM** :

Le **Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers** créé en 1991 par la CPG, est une société d'investissement à capital risque (SICAR). Ayant pour vocation l'investissement dans des nouveaux projets dans le gouvernorat de Gafsa, le capital initial de 1 MTND, détenu à 90% par la CPG, a été porté à 8 MTND en septembre 2007 et à 16 MTND en avril 2008. La moitié de ces fonds est réservée au financement des projets à réaliser aux quatre Centres miniers.

### Le Fonds d'essaimage :

Suite à la promulgation de la loi N° 2005-56 du 18-7-2005 relative à l'essaimage des entreprises économiques et à la finalisation du cadre légal et réglementaire, une charte d'essaimage a été signée par certaines grandes entreprises dont la CPG le 8 février 2006. Ce fonds est géré par le FRDCM et financé par la CPG à hauteur de 1 MTND par an pendant cinq ans à compter de mars 2006, soit un montant total de 5 MTND. Ce fonds prend en charge les frais de constitution des sociétés à travers un fonds de création qui permettra d'octroyer des avances aux promoteurs pour la création des entreprises qui seront remboursées une fois les fonds propres débloqués.

### L'ODS : l'Office de Développement du Sud

C'est un établissement public à caractère non administratif sous la tutelle du ministère de développement et de la coopération internationale et ayant pour mission de :

- réaliser des études permettant de définir les politiques en matière de développement régional, de choisir les investissements publics et d'assurer l'impulsion du secteur privé ;
- assister les autorités régionales dans la conception, l'élaboration et l'exécution des plans et programmes de développement ;
- veiller à réaliser l'harmonisation des plans et des programmes de développement dans les zones d'intervention de l'Office.

☞ **Aucun Centre technique sectoriel n'a une représentation dans le gouvernorat de Gafsa en dépit de l'abondance des substances utiles et l'activité agricole. Le CTMCCV, voire l'ONM, auraient du être représentés dans les gouvernorats du Sud-ouest.**

## 1.4. INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT ET CONCLUSIONS

Tableau 3/. PRINCIPAUX INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT  
POUR L'ANNEE 2004

Indicateurs	Unité	Gafsa	Sud tunisien	Moyenne nationale
Densité démographique	Hab/km <sup>2</sup>	42	16	62
Taux d'évolution démographique (94/2004)	%	0,51	0,85	1,21
Taux d'urbanisation	%	73,5	70,1	65,2
Taux global d'électrification	%	98,7	99,1	99,2
Taux global de desserte en eau potable	%	98,8	99,1	96,5
Taux de branchement à l'ONAS	%	59,6	51	79,7
Densité téléphonique fixe/1000 habitants	Lignes	11,8	12,6	13,1
Nombre d'habitants/médecin	Habitants	1 995	1 635	1 118
Nombre d'habitants /maison de culture	Habitants	19 241	14 715	20 616
Nombre d'habitants/bibliothèque	Habitants	18 172	19 749	27 849
Nombre d'entreprises/10 000 habitants		2		5,5

**Source :** ODS

- ☞ **L'environnement socioculturel est très proche de la moyenne nationale, voire meilleur en ce qui concerne le taux d'urbanisation : 73,5% à Gafsa contre un taux moyen national de 65,2%. Cependant, le nombre d'entreprises par habitant est égal au tiers de la moyenne nationale, reflétant ainsi la faiblesse du tissu industriel.**

## **II. SITUATION ACTUELLE DU TISSU ECONOMIQUE DE LA REGION**

En dépit d'une infrastructure globalement valable et d'un environnement institutionnel et universitaire adéquat, le tissu économique du Gouvernorat paraît en-deçà des moyens mis à sa disposition. A titre d'exemple, le secteur industriel, le Groupe Chimique Tunisien (GCT) compris, ne comporte que 56 entreprises de 10 emplois et plus, et occupe 2 245 personnes sur une population active de plus de 80 000 personnes.

Quant aux terres agricoles, elles s'étendent sur 574 000 ha alors que les superficies des cultures ne sont que de 203 000 ha dont 85 000 ha sont réservés aux cultures des céréales et 106 000 ha à l'arboriculture.

L'activité agricole est axée sur l'arboriculture rustique et l'élevage. Au cours de ces dernières années, s'est développée une nouvelle activité très porteuse et destinée en grande partie à l'exportation : les cultures maraîchères d'arrière saison (pomme de terre, concombre, etc.).

Les activités de services sont peu nombreuses dans le gouvernorat de Gafsa. Parmi les services les plus indispensables au développement économique des régions intérieures, il faut citer les services informatiques (développement des logiciels, télétravail, centres d'appel, télécoms), études et conseil, le service bancaire, les loisirs, l'édition, etc.

### **II.1. LE SECTEUR INDUSTRIEL**

#### **II.1.1. Les activités minières**

L'exploitation des mines des phosphates constituent depuis leur découverte en 1897 la principale activité économique du Gouvernorat. L'année 1985, a connu la réalisation de la première unité de transformation de phosphate par le GCT à Mdhilla. La Tunisie occupe la cinquième place des douze principaux pays producteurs de phosphate dans le monde. Ils assurent 93,18 % de la production mondiale. Les réserves de phosphates sont estimées à une cinquantaine d'années d'exploitation.

Les autres matières premières minérales disponibles dans le Gouvernorat (argiles, carbonate de calcium, sable, pierres, etc.) ne sont pas exploitées en dépit d'une demande accrue en matériaux de construction et de céramique. Le Gouvernorat est dépourvu de briqueterie, de faïencerie, de carrelage, etc.

Tableau 4/. **RESERVES DE SUBSTANCES UTILES**

Substances utiles	Réserves en millions de tonnes
Phosphate	668
Gypse	800
Sable à quartz	400
Argiles pour briques	500
Sables feldspathiques	150
Argiles Ben toniques	500
Carbonate de Calcium	500
Pierres Marbrerie	200
Argiles de faïencerie	50
Cherts	150
Dolomie Blanche	12

**Source** : CPG

### La Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG)

La CPG, opérateur public, est le seul à exploiter sept carrières de phosphate à ciel ouvert et une seule mine souterraine réparties sur 5 centres miniers. La production annuelle est actuellement de 8 millions de tonnes de phosphate marchand contre 6 millions à la fin des années 80.

Cette performance est atteinte grâce à l'abandon des mines souterraines au profit des carrières à ciel ouvert, reconnues comme étant plus économiques. 85% de la production nationale de phosphate est livrée aux unités du GCT. Le reste est exporté à une cinquantaine de pays via le port de Sfax. La CPG prévoit une production de 12 millions de tonnes à partir de 2015.

La CPG emploie directement 5 324 personnes et environ 2 000 personnes indirectement, à travers la sous-traitance. La valeur ajoutée du secteur des phosphates (CPG et GCT) représente 70% de l'activité économique du Gouvernorat.

**Sur le plan régional, la CPG assure plusieurs autres fonctions :**

- **Elle joue un rôle important dans le maintien de l'équilibre socio-économique dans toutes les villes minières ;**
- **Contribue à la promotion de l'investissement et à la création d'emplois grâce à la sous-traitance ;**
- **Aide à la création de nouveaux projets grâce au Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers (FRDCM) créé en 1991 ;**
- **Participe au programme national d'essaimage au niveau du gouvernorat de Gafsa ;**
- **Contribue activement à la création du pôle de compétitivité de Gafsa.**

Sur le plan de la protection de l'environnement, l'entreprise a réalisé plusieurs projets visant à réduire la pollution industrielle comme le traitement de phosphate par lavage, la réservation des zones d'accès loin des agglomérations pour le stockage des déchets solides de phosphates, la réalisation d'unités de flottation de phosphate par élimination des rejets fins, la réalisation de digues à boue, etc.

## II.1.2. Les activités manufacturières

**1. La zone industrielle de Gafsa – Aguila**, est la plus importante du Gouvernorat. Elle a une superficie de 29 hectares dont 17,6 hectares ont été aménagés par l'Agence Foncière Industrielle (AFI).

### 2. Lots de terrain aménagés et disponibles:

- Z.I de Gafsa - Aguila : 4 lots de 2 000 à 2 800 m<sup>2</sup> chacun
- Z.I de Méthlaoui : 2 lots de 4 100 et 4 700 m<sup>2</sup>

### 3. Zones industrielles programmées:

L'aménagement de 12 hectares au titre d'une extension de la zone industrielle de Gafsa. Deux appels d'offres ont été lancés à la fin de 2007 pour l'étude d'aménagement de deux zones industrielles, l'une de 12 ha à Aguila et l'autre de 10 ha à Méthlaoui.

### 4. Les réserves foncières:

- ☞ **Les Réserves foncières industrielles sont de l'ordre de 241 ha (dont 45 ha au bassin minier).**
- ☞ **Quant aux locaux industriels disponibles, ils comptent 2 400 m<sup>2</sup> dont deux bâtiments industriels à Méthlaoui, d'une surface couverte de 1 200 m<sup>2</sup> chacun, prêts à accueillir des promoteurs de projets.**
- ☞ **Il y a également un projet de construction de 4 locaux industriels d'une superficie totale de 5430 m<sup>2</sup> dans les 4 Centres miniers. Ceux qui sont programmés, couvrent 4 200 m<sup>2</sup> (prévus pour juin et décembre 2008)**

## II.1.3. Analyse globale

En dépit des investissements publics dans l'infrastructure pour l'amélioration des conditions d'installation de projets industriels au gouvernorat de Gafsa, **la réponse du secteur privé est restée en deçà des espoirs.**

Le tableau suivant reflète la réalité du tissu industriel (unités de 10 emplois et plus) du Gouvernorat :

**Tableau 5/. REPARTITION DES ENTREPRISES (10 EMPLOIS ET PLUS)  
DU GOUVERNORAT (AU 31/12/2007)**

Secteur	IAA	ICH	IMCCV	IME	ITH	ID	Total
<b>Unités</b>	26	6	5	4	3	12	<b>56</b>
<b>Emplois</b>	483	906	76	106	463	211	<b>2 245</b>

**Source** : API

- ☞ Sur les 56 entreprises recensées, **31 sont des boulangeries, menuiseries et huileries.**
- ☞ Les deux unités, GCT et STE KHEMAISSATEX emploient 1 117 personnes sur un total de 2 245, soit autant que les 54 autres entreprises.

- ☞ Le secteur industriel compte également 65 entreprises de moins de 10 salariés, opérant essentiellement dans les industries de transformation.
- ☞ **Les taux de réalisation des projets sont inférieurs aux taux moyens nationaux estimés à environ 50%** : Durant la période 2003-2007, sur 298 projets déclarés, 92 ont été réalisés ou encore en cours de réalisation. Ceci correspond à un taux de réalisation de 31%. L'investissement est de 19,4 MTND, soit un taux de réalisation de 22,2%, sans tenir compte du projet de la cimenterie. Le taux de réalisation des emplois est de 24,6%.
- ☞ **La participation au Programme de mise à niveau est faible** : Sur les 56 entreprises, de 10 emplois et plus, implantées au Gouvernorat, seules 4 ont participé à ce programme. L'investissement total pour la mise à niveau de ces 4 entreprises est de 2,24 MTND, pouvant générer 140 emplois supplémentaires.
- ☞ **Les Partenariats sont peu nombreux** : Les partenaires étrangers au Gouvernorat sont au nombre de trois seulement, en raison vraisemblablement de l'éloignement des ports et de l'absence d'autoroute.

#### II.1.4. Analyse sectorielle

##### ➤ **Les Industries Chimiques (ICH)**

- ***Groupe Chimique Tunisien (GCT)***

A côté de l'activité minière, dominée par la CPG, l'activité industrielle chimique est dominée par le GCT dont l'une des unités est implantée à Medhilla. Elle constitue l'un des quatre pôles industriels du Groupe spécialisée dans la fabrication du tri-poly-phosphate de soude (TSP). Sa capacité de production est de 450 000 tonnes par an. Elle emploie 737 personnes.

- ***PME des ICH***

A côté de l'unité du GCT (737 emplois), il y a 5 PME : 1 unité de munition (86 emplois), 2 unités de plastique (60 emplois) et 2 unités de caoutchouc (23 emplois), soit au total 906 emplois.

L'existence de CPG et GCT, dont les besoins en produits chimiques pour les laboratoires de contrôle et de recherche sont importants, aurait du inciter la création de plusieurs unités d'industrie chimique.

En observant la situation entre 2003 et 2007, et parmi les 22 déclarations de création, seulement 6 ont été réalisées ou en cours de réalisation ce qui porte à 11 le nombre des PME du secteur des ICH.

- ☞ ***Le taux de réalisation de l'investissement déclaré est à peine 13,8% et celui de l'emploi réalisé est de 6,5%.***

##### ➤ **Les Industries des Matériaux de Construction de la Céramique et du Verre (IMCCV)**

Cinq PME sont opérationnelles dans le secteur des IMCCV dont trois dans l'exploitation de carrières de pierres marbrières. Ces PME emploient 76 personnes. En outre, 39 déclarations de création ont eu lieu entre 2003 et 2007. Parmi ces déclarations figure celle d'un grand projet d'une cimenterie de 1,3 millions de tonnes par an pour un investissement de 270 MTND et 425 emplois. C'est la cimenterie tuniso-espagnole où la CPG et le GCT tiendront ensemble 49% du capital.

☞ **La problématique des autorisations** : ce genre de projets utilisant les substances utiles, nécessite au moins deux autorisations : un permis d'exploitation des carrières et une autorisation des Domaines de l'Etat pour la location de gisement puisque la quasi-totalité des terres domaniales à Gafsa sont à vocation agricole. Pour y réaliser un projet industriel, il faut par conséquent une décision de conversion de vocation de terres agricoles en terres industrielles. Une telle décision est complexe et lente. En général, les délais pour l'obtention des différentes autorisations sont très longs et retardent ainsi le démarrage des projets. C'est un handicap majeur pour les projets à réaliser en dehors des zones industrielles comme les projets des matériaux de construction et de la céramique.

☞ **La transformation de certaines substances utiles nécessite des investissements importants :**

Certaines substances utiles à forte valeur ajoutée, tel que le **sable quartzeux**, nécessitent pour leur transformation des investissements importants. Par exemple, pour la fabrication de verre plat il faut chercher des partenaires étrangers. Un tel projet est capitalistique et nécessite un investissement de 150 MTND.

➤ **Les Industries Agro Alimentaires (IAA)**

Vingt trois PME de 10 salariés et plus sont opérationnelles dans ce secteur, employant au total 480 personnes. Elles comptent parmi elles 14 unités de conditionnement d'huile et 6 boulangeries industrielles.

☞ **Filière des huileries** : Parmi les 46 huileries du gouvernorat de Gafsa, toutes tailles confondues, 70% sont fonctionnelles. La capacité totale de raffinage est de 500 tonnes/jour. La production d'huile d'olive dans le gouvernorat de Gafsa est de 5 000 tonnes/an et l'essentiel de la production est conditionnée dans ces huileries. Ces huileries sont souvent de taille artisanale, ont une activité saisonnière et emploient essentiellement une main d'œuvre saisonnière.

➤ **Les Industries Mécaniques et Electriques (IME)**

Quatre PME, de 10 emplois et plus, comptant 106 personnes se trouvent au gouvernorat de Gafsa. Ce qui est très faible.

Parmi les 32 entreprises déclarées entre 2003 et 2007, neuf (9) entreprises ont été réalisées durant les années 2005 à 2007. Cependant, l'investissement réalisé et les emplois créés sont faibles, soit respectivement 0,4 MTND et 20 emplois.

➤ **Les Industries Textiles et Habillement (ITH)**

Trois entreprises textiles opèrent dans le gouvernorat de Gafsa employant 463 personnes dont 380 dans une unité de confection totalement exportatrice. Une seconde entreprise spécialisée dans la friperie emploie 73. Six nouveaux projets sont réalisés ou en cours de réalisation dans le secteur des textiles et de l'habillement, ce qui porte le nombre d'entreprises à 9.

Quant à l'investissement réalisé durant cette même période, il est de 1,1 MTND. Les emplois créés s'élèvent à 350.

➤ **Les Industries Diverses (ID)**

Cinq PME de 10 emplois et plus, dans le secteur des industries diverses sont implantées au gouvernorat de Gafsa employant 114 personnes.

Vingt trois nouveaux projets sont réalisés ou en cours de réalisation dans le secteur des industries diverses durant la période 2003 et 2007, ce qui porte le nombre d'entreprises du secteur à 28. Cependant, le montant des investissements reste faible : 2,67 MTND pour 23 nouveaux projets réalisés, en dépit d'un taux de réalisation élevé : 33,7%. Le taux de réalisation des emplois est de 34,7%. Ces taux de réalisation dans les ID sont les plus élevés au Gouvernorat.

☞ ***L'investissement industriel du gouvernorat est faible par rapport aux autres régions.***

II.1.5. Les contraintes au développement du secteur industriel

Les contraintes au développement industriel sont nombreuses, dont les plus importantes sont les suivantes :

- ☞ ***Fonds propres faibles, voire inexistantes ;***
- ☞ ***Foncier : les promoteurs ne possèdent presque rien à hypothéquer ;***
- ☞ ***Financement : banques très réticentes sous prétexte de recouvrement risqué ;***
- ☞ ***Formalités complexes et lentes pour l'exploitation des gisements et la conversion de la vocation des terres agricoles en terres industrielles ;***
- ☞ ***Projets classiques et répétitifs destinés au marché régional et sans innovation technologique.***

## II.2 LE SECTEUR AGRICOLE

La situation géographique du gouvernorat de Gafsa lui confère un climat sub-saharien dominé par la sécheresse et l'irrégularité de la pluviométrie. Celle-ci varie entre 130 mm/an au sud et 200 mm/an au nord du gouvernorat de Gafsa, ce qui est relativement faible par rapport au nord et au centre du pays.

Les terres agricoles s'étendent sur 574 000 ha et les superficies des cultures sont de 203000 ha, soit 40% des terres agricoles.

- ☞ ***L'activité agricole est axée sur l'arboriculture rustique et l'élevage ovin et caprin.***
- ☞ ***Au cours de ces dernières années s'est développée une nouvelle activité très porteuse et destinée en grande partie à l'exportation : les cultures maraîchères d'arrière saison (pomme de terre, concombre, etc.).***

### II.2.1. La production agricole

La moitié des terres cultivées, environ 97 000 ha, est réservée aux céréales, fourrages, cultures maraîchères et légumineuses. Le reste des superficies (106 000 ha) est planté d'arbres fruitiers et notamment des oliviers (70 000 ha).

Toutes les catégories de cultures, celles du nord du pays (olivier, céréales, arbres fruitiers) et celles du sud (dattier, alfa) existent au gouvernorat de Gafsa. Ceci permet une activité agricole durant les quatre saisons de l'année.



La production agricole dépend de la pluviométrie, ceci est valable surtout pour les céréales et l'huile d'olive, d'où une production aléatoire. Cependant, la production moyenne des autres produits a augmenté sensiblement entre 2000 et 2005 par rapport aux décennies 80 et 90.

➤ **La filière des fruits et légumes/ Maraîchage d'arrière saison**

Cette filière a commencé à se développer à partir de 2003 avec la pomme de terre d'arrière saison. Les superficies cultivées ont progressé de 400 ha en 2005 à 1 200 ha en 2007. Les rendements sont en moyenne autour de 15 tonnes/ha, ce qui peut être considéré comme un rendement moyen à l'échelle nationale pour une culture d'arrière saison. La quasi-totalité des plantations est conduite en irriguée dans la zone de Gafsa Nord.

La moitié de ces superficies est destinée à l'exportation sur les marchés allemand, français et italien. Des contrats de culture entre producteurs d'une part et sociétés d'exportation d'autre part sont établis au début de chaque nouvelle campagne fixant les prix, les quantités ainsi que les calibres.

☞ **La contrainte essentielle de la « filière des fruits et légumes/ Maraîchage d'arrière saison » est la faible capacité d'irrigation dans le gouvernorat de Gafsa limitant ainsi l'exploitation de la pomme de terre d'arrière saison à un seuil maximum de 2 500 ha.**

☞ **Le créneau de maraîchage d'arrière saison est une filière d'avenir pour le gouvernorat de Gafsa.**

Le développement futur de cette filière présente les avantages suivants :

- Forte rentabilité de la culture et création de richesse pour le producteur (prix moyen: 1 dinar/kg) ;
- Création immédiate d'emplois ;
- Maîtrise des nouvelles techniques culturales, possibilités de disposer de semences plus performantes ;
- Développement de l'aval de la filière : conservation et conditionnement.

➤ **Les périmètres irrigués**

La superficie totale de périmètres irrigués est de 15 200 ha dont 5 800 ha sont équipés par un réseau public, le reste, soit 9 400 ha constituent des périmètres privés irrigués par les points d'eau. Les 15 200 ha irrigués sont répartis sur différentes cultures : oliviers, légumes, fourrages, céréales, etc.

☞ **L'arboriculture fruitière**

L'essentiel des activités porte sur le développement de la production d'huile d'olive qui est actuellement de 5 000 tonnes/an. Un programme de nouvelles plantations sur 3 500 ha est en cours de réalisation.

Un premier projet de 2 000 ha de plantations d'oliviers (variété espagnole) est déjà réalisé à 25%. Ce projet comporte également un centre de collecte, de trituration et de conditionnement d'huile d'olive visant l'exportation.

Un second projet de 1 500 ha de plantations d'oliviers de 4 variétés locales est également réalisé à 25%. Ce projet comporte aussi la collecte, la trituration et le conditionnement d'huile d'olive visant l'exportation.

☞ **Cette filière présente pour le gouvernorat de Gafsa, les mêmes avantages que le maraîchage d'arrière saison. Cependant, la réussite de ces programmes dépend de la capacité de mobilisation des ressources en eau dans le Gouvernorat.**

#### ☞ **La filière animale**

L'élevage est constitué comme suit :

**Tableau 6 /. EFFECTIF DU CHEPTEL EN 2005**

<b>Espèces</b>	<b>Ovins</b>	<b>Bovins</b>	<b>Caprins</b>	<b>Camélidés</b>	<b>Volailles</b>
Unité femelle	290 000	6 000	43 000	4 000	400 000

**Source** : CRDA

La production annuelle de viande rouge est de 10 000 tonnes. La production de lait est de 24 000 tonnes dont plus de 60% sont collectés actuellement par 4 centres.

☞ **Un projet d'une centrale laitière regroupant les centres de collecte des régions voisines rencontre des obstacles à sa réalisation.**

#### ☞ **Les investissements agricoles**

☞ **Le taux de réalisation des projets agréés par l'APIA atteint les 70%.**

Les investissements agricoles ont varié annuellement de 114 à 150 MTND entre 2002 et 2005. Ils représentent environ 28% des investissements totaux réalisés dans le Gouvernorat. La part du secteur privé est de 58% de l'ensemble des investissements agricoles.

Malgré des conditions climatiques difficiles (manque de pluie, sécheresse) et des problèmes de mobilisation des ressources en eau, ce secteur joue un rôle clé dans le développement économique du gouvernorat de Gafsa. Le taux de réalisation des projets agréés par l'APIA atteint les 70%.

Le XI<sup>ème</sup> Plan prévoit un investissement agricole de 73,2 MTND pour le Gouvernorat de Gafsa dont 40,4 MTND pour des grands projets.

#### ☞ **L'emploi dans le secteur agricole**

Le secteur agricole contribue à hauteur de 18% de l'emploi du gouvernorat, soit environ 15400 personnes durant la campagne 2005-2006. Le nombre de salariés permanents est environ de 1400 personnes en 2006.

#### ☞ **Les aspects fonciers du secteur agricole**

☞ **Environ 82% des exploitations ont des superficies inférieures à 20 ha :**

en 2005, on comptait 18 800 exploitations agricoles. La taille moyenne d'une exploitation est de 10 ha. Environ 82% des exploitations ont des superficies inférieures à 20 ha.

#### ☞ **Les ressources en eaux**

Les ressources en eau exploitables sont estimées à environ 208 millions de m<sup>3</sup> /an répartis comme suit :

- eaux de surface : 80 millions de m<sup>3</sup> /an dont 65% sont exploitables;
- eaux souterraines : 128 millions de m<sup>3</sup> /an dont 105 millions sont exploités à partir de 7460 puits de surface et 350 puits profonds.

☞ **Les contraintes les plus importantes au développement du secteur agricole sont :**

- **l'irrégularité de la pluviométrie** : au cours des dernières années a entraîné la chute des performances de certaines cultures telles que les oliviers et les céréales ;
- **La faible exploitation des périmètres publics irrigués**. On peut ainsi observer un déséquilibre du système : surexploitation dans la zone de Sidi Aïche menaçant la nappe phréatique et sous exploitation dans les autres zones (Moularès, Redeyef) ;
- **La productivité dans les zones irriguées reste en deçà des objectifs** ;
- **L'insuffisance de l'assistance technique et de formation aux producteurs** ;
- **La faible diversification au niveau des cultures nouvelles** : culture biologique, arboriculture précoce ;
- **La faible intégration de l'aval des filières** (conditionnement et transformation) : c'est le cas du lait, des fruits et légumes et de l'huile d'olive ;
- **Le mauvais état des pistes agricoles** ;
- **Le manque de cadres techniques agricoles et vétérinaires qualifiés** ;
- **Le mauvais état des prairies**, réduisant ainsi les investissements dans l'élevage et l'arboriculture ;
- **L'absence de soutien bancaire aux investissements agricoles**. Alors que les subventions de l'Etat représentent en moyenne 31% du financement des projets, les banques ne concourent qu'à hauteur de 2% des financements, le solde, 67% étant financé par les producteurs ;
- **La mauvaise situation foncière et Les problèmes de morcellement** des terres agricoles, réduisant ainsi les investissements dans le secteur ;
- **Le risque de désertification** : le manque de végétation et la détérioration des prairies risquent d'entraîner la désertification de 17% des superficies totales et pourrait atteindre 40%.

L'agriculture consomme au total 70 millions de m<sup>3</sup> /an dont 36 millions de m<sup>3</sup> proviennent des nappes profondes, 33 millions de m<sup>3</sup> des nappes phréatiques et 1 million de m<sup>3</sup> du recyclage.

Au total 7 810 puits sont en exploitation dont 4 934 sont équipés. **L'exploitation hydraulique a été améliorée grâce à la construction de barrages :**

- Sidi Aïche, mis en service en 1997, ayant une capacité de 88 millions m<sup>3</sup> ;
- Lella ayant une capacité de déviation de 4,5 millions m<sup>3</sup> ;
- Om Kassab joue un rôle dans la reconstitution de la nappe phréatique : 4,5 millions m<sup>3</sup>.

☞ ***L'objectif est de porter la mobilisation des ressources en eau de 85% à 95% en 2011 grâce à la construction d'un nouveau barrage El Kébir d'un cout de 17,7 MTND, et d'une capacité de 15 millions m<sup>3</sup>.***

II.2.2. Les contraintes dans le secteur agricole

### **II.3. LE SECTEUR DES SERVICES**

Les activités de services sont peu nombreuses. Les projets de services ne sont pas capitalistiques et leur financement poserait moins de difficultés que les projets industriels ou agricoles.

***Parmi les services les plus indispensables au développement économique des régions intérieures*** : les services informatiques (développement des logiciels, télétravail, centres d'appel, télécoms), études et conseil, le service bancaire, les loisirs, l'édition, etc.

II.3.1. Les services informatiques

**Le Cyber-parc de Gafsa**, d'une superficie de 1120 m<sup>2</sup>, créé en 2003, est un espace aménagé, équipé de réseaux modernes d'information et de communication. Son objectif est d'offrir des espaces fonctionnels. Il dispose des équipements et des réseaux de communications spécialisés pour accueillir des promoteurs désirant monter des projets de services basés sur les NTIC.

Sur les 500 m<sup>2</sup> de superficie utile, 480 m<sup>2</sup> sont occupés et 20 m<sup>2</sup> sont réservés à une société de GPS, réalisée dans le cadre de l'essaimage de la CPG. Pour satisfaire aux demandes de jeunes diplômés promoteurs, le cyber-parc vient de louer des locaux pour l'extension de sa capacité d'hébergement. Cette extension sera financée par la "Poste tunisienne".

#### **Les encouragements accordés aux entreprises hébergées au Cyber- parc :**

Des incitations fiscales et financières sont accordées aux entreprises résidentes au cyber-parc :

- frais de location par mois : un dinar/m<sup>2</sup> la première année, 15 dinars la 2ème année, 30 dinars la 3ème année ;
- incitations fiscales communes et incitations pour le développement des régions prioritaires ;
- encouragements spécifiques accordés aux sociétés de services informatiques ;
- incitations à l'exportation ;
- incitations et encouragements pour la création d'emplois.

Au bout de la 4<sup>ème</sup> année, l'entreprise doit quitter le cyber-parc afin de permettre à d'autres Startups de s'y installer.

#### **Les investissements dans les services liés à l'industrie :**

Entre 2003 et 2007, l'API a approuvé 18 nouveaux projets de services pour un investissement de 1,456 MTND et un emploi prévisionnel de 158 personnes. Les primes accordées à ces 18 projets sont de 333 404 dinars.

II.3.2. Les services de la protection de l'environnement

Cette activité peut offrir de nombreuses opportunités d'investissements dans le gouvernorat de Gafsa. Il existe actuellement deux entreprises de collecte du plastique sur les principaux axes routiers. Elles emploient au total une cinquantaine de salariés.

### II.3.3. Le service bancaire

Il est également l'une des principales causes du non réalisation de la majorité des intentions d'investissement déclarées.

Le Gouvernorat ne dispose pas d'entreprises privées de grande taille. La majorité des projets sont présentés par des jeunes promoteurs ne disposant ni de fonds propres suffisants ni des garanties exigées par les banques.

**La BFPME a financé 24 projets dans différents secteurs économiques du Gouvernorat pour un montant de 4,3 MTND environ.**

**Quant à la BTS, elle octroie des crédits sans exiger des garanties réelles ou personnelles et à un taux d'intérêt relativement bas : 5 %.**

Les bénéficiaires sont pour la plupart des diplômés de l'enseignement supérieur, voire secondaire, ou issus de la formation professionnelle ne disposant ni de moyens financiers, ni de garanties, mais d'une volonté, d'un certain savoir-faire et d'un engouement à l'entrepreneuriat. Depuis sa création, en 1998, la cellule régionale de Gafsa a approuvé plus de 6 000 crédits pour un montant global de 24 MTND.

☞ ***Le financement du secteur privé constitue un handicap sérieux au développement économique du Gouvernorat.***

## III. ANALYSE COMPARATIVE AVEC D'AUTRES REGIONS EN TUNISIE (GABES, KAIROUAN, SIDI BOUZID)

- ☞ **Gabès** est sur le littoral et jouit d'un tissu industriel important dont le groupe chimique, la cimenterie et le port. Gabès se trouve sur l'axe routier le plus dynamique du pays (RN 1) en plus du réseau ferroviaire. Gabès est un passage obligé entre le Nord du pays (Sfax, Sousse, Tunis) et le Sud jusqu'en Lybie. Avec l'autoroute Tunis – Sfax, Gabès est maintenant beaucoup plus proche de Tunis que Gafsa.
- ☞ **Kairouan** est à 150 km de Tunis et de Radès dont 100 km d'autoroute. Le tronçon de 50 km qui lie Kairouan à Enfidha va devenir à double voie, ce qui va la rapprocher davantage. Les ressources en eau y sont plus importantes et les substances utiles existent en abondance.
- ☞ **Sidi Bouzid** est limitrophe de Kairouan par conséquent relativement plus proche que Gafsa. Les ressources en eau sont abondantes et l'agriculture est très prospère ce qui lui permet de devenir un pôle d'excellence pour l'industrie agroalimentaire à l'instar de Béjà.

- ☞ *Vu son enclavement, son éloignement de la capitale (350 km) et des zones portuaires, conjugués à l'absence d'autoroute, **Gafsa ne présente actuellement aucun avantage comparatif par rapport aux Gouvernorats de Gabès, Kairouan et Sidi Bouzid.***
- ☞ ***Seuls des avantages fiscaux et financiers ou autres supérieurs à ceux accordés aux autres Gouvernorats de développement régional peuvent conférer à Gafsa des avantages comparatifs.***
- ☞ ***L'absence pendant de longues années de réinvestissement dans la région d'une partie des bénéfices engrangés par l'activité maîtresse** basées sur les phosphates en dépit de la hausse des prix des phosphates au cours des dernières années (passant de 35 dollars la tonne à plus de 250 dollars). La formation du capital privé sur place est vraiment très insuffisante du fait même du sous développement.*
- ☞ ***La région de Gafsa ne reçoit presque rien des IDE en croissance régulière destinés à la Tunisie***
- ☞ *La région minière de Gafsa a connu depuis trois ans des **difficultés au niveau du secteur de l'élevage et la baisse des échanges avec l'Algérie,** appauvrissant encore plus les populations locales, déjà très fragiles et isolées.*

Le sous développement actuel de Gafsa en comparaison avec d'autres régions similaires accentue ses faiblesses. Il faudra nécessairement que les conditions d'investissement y soient plus favorables en comparaison avec d'autres régions similaires, pour attirer les investisseurs tant nationaux qu'internationaux.

#### IV. ANALYSE "SWOT"

L'analyse SWOT permet de clarifier la situation particulière de Gafsa. Cette analyse montre qu'il n'y a pas de relation entre des régions européennes (ou toute autre région qui aurait pu être choisie) et Gafsa.

##### ❖ **AVANT PROPOS**

La région de Gafsa a connu en 2008 une explosion sociale qui reflète la gravité de la crise économique. Celle-ci résulte de l'accumulation de trois types de difficultés :

Lorsque les prix des phosphates ont augmenté sur le marché international et qu'une négociation syndicale mineure a échoué, l'explosion sociale a eu lieu. Les jeunes diplômés sans travail s'y sont joints, étant conscients des bénéfices exceptionnels de la CPG et de l'absence de retour d'investissements dans la région.

#### IV.1. LES FORCES ET FAIBLESSES

##### IV.1.1. Les forces

- **Des réserves de phosphates importantes** : estimées à plus de 50 ans d'exploitation, permettant d'entrevoir encore un avenir intéressant pour le pôle Phosphate bien développé et jouissant actuellement de prix particulièrement favorables et rémunérateurs.
- **Présence de deux grandes sociétés nationales** : la CPG et le GCT, offrant une masse importante d'emplois (directs et en sous-traitance) et disposant de moyens financiers importants pour soutenir le développement régional (FRDCM, Fonds d'essaimage);
- **La présence récente d'un pôle universitaire** susceptible d'enrichir le gouvernorat de Gafsa en ressources humaines de différentes qualifications : plus de 3 000 diplômés par an pour les spécialités scientifiques;
- **Un Pôle de compétitivité en cours de réalisation** qui mettra à disposition des terrains et des bâtiments pour les entreprises susceptibles de venir s'installer. Ces entreprises bénéficient de la prise en charge partielle de coûts de formation et des coûts salariaux relatifs, pendant la période de démarrage de l'entreprise, si celle-ci apporte un volume d'emploi important;
- **Existence de stocks fonciers** pour des nouvelles zones industrielles;
- **Bonne infrastructure des télécommunications** ;
- **Expérience réussie du démarrage du Cyber parc** dans les activités de centres d'appel et, en gestation, de télé archivage;
- **Chemins de fer reliant Gafsa à plusieurs villes** : Tronçon Gafsa – Tozeur, Tronçon Gafsa-Gabes, Tronçon Gafsa – Sfax;
- **Existence d'un aéroport** et proximité de l'aéroport international de Tozeur (à 90 km);
- **Existence d'un début d'infrastructure touristique** à Gafsa (2 hôtels de 5 étoiles).

#### IV.1. 2. Les faiblesses Générales

- **Une position géographique défavorable** : le gouvernorat de Gafsa est délimité par 5 gouvernorats aussi défavorisés par rapport aux gouvernorats du littoral à l'est.
- **Une bureaucratie tatillonne et trop centralisée / un effet plus pervers qu'ailleurs**, qui s'attache trop facilement aux faiblesses de Gafsa et donc traîne, voire même rejette, de nombreuses demandes de la région ou propositions de soutien de projets présentés. Lorsque plusieurs administrations sont sollicitées pour des projets plus complexes, les blocages dus à l'incompréhension et/ou les tiraillements entre les administrations concernées sont encore plus marqués.
- **Manque cruel de coordination entre les administrations concernées par le développement et l'investissement** à l'intérieur même du gouvernorat. En outre, il n'y a pas de représentation à Gafsa de plusieurs administrations et organismes significatifs pour le développement et l'investissement, comme le CEPEX, le FIPA, la COTUNACE, etc.

☞ ***En résumé, dans cette crise, le gouvernorat ne dispose pas de budget et d'autorité pour permettre un traitement coordonné, efficace et rapide des problèmes urgents posés !***

- **Faiblesse du tissu industriel avec des volumes d'investissements nationaux et internationaux bien en dessous des moyennes nationales et même de celles des autres régions défavorisées avoisinantes.** En dehors de la CPG et de la GCT, il n'y a pas de pôles d'excellence susceptibles d'améliorer le tissu industriel de la région et de soutenir un développement plus marqué.

☞ *En fait, on constate une faible production du gouvernorat de Gafsa en biens de consommation, matériaux de construction, etc..;*

- **Une agriculture morcelée (plus que dans d'autres gouvernorats voisins)** avec peu de compétence agronomique pour améliorer les pratiques culturales. Elle ne dispose, pas de ce fait, de potentialités de développement en aval d'industries agro-alimentaires. L'organisation de l'agriculture a été pensée avec une stratégie sociale de distribution de petites parcelles irriguées. Il n'y a que quelques grandes fermes pilotes (avec intégration de l'aval industriel) dans la région et elles sont souvent très récentes (projets des deux ou trois dernières années).

☞ *En raison de ce morcellement et du lancement d'un plan de financement agricole dans une mauvaise conjoncture agricole dans les années 90, les banques ont connu un taux de recouvrement crédit plus faible qu'ailleurs en agriculture. Ceci les a rendues encore plus réticentes à l'octroi des crédits, avec le risque de généralisation de cette attitude à l'ensemble des activités économiques du gouvernorat !*

- **Des ressources en eau déjà limitées pour l'irrigation qui plus est, ne sont pas optimisées.** Les deux petits barrages souffrent de cette pluviométrie décroissante et d'une évaporation excessive. Dans l'agriculture morcelée, les contrôles de consommation ne sont pas rigoureux et les techniques d'économie de l'eau d'irrigation sont très insuffisamment enseignées.

- **Insuffisance du potentiel touristique,** si l'on compare Gafsa à Tozeur par exemple, les infrastructures récentes de Gafsa ne sont pas encore rentables.

- **L'éloignement relatif de Gafsa par rapport à d'autres régions de l'ouest** et donc longue durée de voyage vers Gafsa (Gafsa – Tunis (350 km) : 5 à 6 h par route et 8h par voie ferrée);

- **Un taux de chômage particulièrement élevé ; il se situe à près de 20% (sans compter le chômage caché, d'emplois partiels de survie : 10 à 20%).** Certes un vivier important de main d'œuvre serait disponible mais une main d'œuvre qui n'a pas d'expérience industrielle.

- **Les conditions de sous développement du tissu industriel induisent la faiblesse des capacités de financement des promoteurs potentiels.** Ces derniers, s'ils résident à l'Ouest du gouvernorat (60% du territoire), ils n'ont pas de terrains enregistrés en propriété. Par conséquent, ils sont systématiquement inadmissibles au financement bancaire. Ces conditions induisent aussi que les activités d'assistance et d'accompagnement aux entreprises deviennent très limitées (manque de bureau d'études spécialisés, de bureaux de conseils, d'experts comptables, de laboratoires d'analyses, etc.);

- **Inadaptation de la formation professionnelle des CAP et des techniciens :**

☞ Equipements obsolètes (pour les deux centres);

☞ Manque d'espaces pédagogiques (Centre de Ksar);

☞ Spécialités mal adaptées aux besoins potentiels industriels de la région (les deux centres);

☞ Absence d'espaces socioculturels pour les stagiaires (les deux centres);

☞ Transport des stagiaires inadéquat (Centre d'Aguila);



- ☞ Pas de suivi des diplômés sortants en coordination avec l'Agence Tunisienne de l'Emploi;
- ☞ La majorité des formateurs sont des vacataires spécialisés et manquent de pédagogie.

#### IV.1.3. Faiblesses pour les micro-entreprises (Jusqu'à 10 emplois industriels ou 5 emplois dans les services)

- **Faible capitalisation** : les conditions financières imposées par les Sicars et autres organismes équivalents aux micros entreprises sont excessives et ne correspondent pas du tout aux normes internationales pour ce type d'activité. Il est de norme que ces organismes de participation au capital présentent des délais courts (un mois maximum) et des coûts nuls ou quasi nuls. En aucun cas, il ne peut y avoir des charges d'intérêt pour des soutiens en capital pour ce type d'entreprises.
- **Les TIC** : Puisque la région souhaite le développement de nouveaux types d'activités liées aux TIC, il faut souligner qu'il n'y a actuellement **aucune compétence et/ou structure** pour amorcer et orienter un développement harmonieux de ces activités ainsi que le coaching des jeunes promoteurs dans les activités plus complexes.
- **La BTS est encore centralisée et donc lente dans le traitement des dossiers** : Les dossiers dépassant les 50.000 dinars doivent être traités à Tunis. De même, il semble que la compréhension des risques par la BTS n'est pas optimale puisque, dans plusieurs dossiers, les montants relatifs **aux fonds de roulement** ne sont pas pris en charge dans le traitement de l'ensemble du dossier, bloquant ainsi le projet.

#### IV.1.4. Faiblesses pour les PME (jusqu'à +/- 100 emplois industriels)

- **Sous capitalisation et blocages de crédit pour insuffisance de garantie** :

Pour l'instant ces entreprises ne sont pas considérées dans les possibilités d'assistance du pôle de compétitivité.

Elles devront donc être financées par les Sicars et assimilés, les banques privées et la BFPME. Les projets souffrent de sous capitalisation des promoteurs et des blocages de crédit pour insuffisance de garantie. De plus les promoteurs locaux manquent parfois d'expérience dans les métiers qu'ils veulent développer. En résumé, il n'y a pas de mesures vraiment incitatives pour ces promoteurs qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, particulièrement.

- **Les banques privées sont encore centralisées** quant à leurs décisions de crédit, d'où des délais d'examen excessifs et parfois dirimants pour les projets étudiés.
- **La BFPME ne peut pas dépasser 50% du financement bancaire total** et donc, ce financement dépend toujours des banques privées et si le promoteur ne dispose pas de garanties réelles, le projet reste souvent bloqué.
- **Les Sicars ne sont pas adaptées à ce genre de projets** car elles ne retirent pas des résultats de participation significatifs.
- **Les Essaimages, et autres organismes comme le FRDCM, n'ont pas fonctionné correctement depuis leur création** :

La crise récente semble avoir permis des restructurations et réorganisations qui doivent être confirmées par la suite en permettant le regroupement des dossiers et des fonds dans une seule entité.

- ☞ ***Les petites entreprises accumulent les faiblesses pour leur développement et seules des nouvelles mesures incitatives fortes et différenciées des autres gouvernorats voisins, ainsi que des mesures adaptées de financement, pourraient changer cette situation.***

#### IV.1.5. Faiblesses pour les grandes entreprises

- **Le nouveau pôle de compétitivité apporte des solutions partielles** à l'incitation à l'investissement dans les grandes entreprises, pour les investisseurs nationaux autant qu'internationaux. Mais ces avantages restent insuffisants pour compenser correctement les déficits des avantages comparatifs à l'égard d'autres régions voisines.
- **Dans le passé, les deux entreprises d'Etat n'ont vraiment pas cherché à valoriser les « substances utiles »** c'est à dire les richesses minières voisines des phosphates, voire même tout autre projet industriel ! Elles n'ont pas investi directement ni développé une promotion crédible de ces potentiels d'investissement. Aujourd'hui, on peut dire que le marché du verre plat et du verre creux par exemple, ne permet pas une promotion favorable de projets, alors qu'il y a dix ou quinze ans la situation était toute différente.

#### IV.1.6. Autres faiblesses générales

- Faiblesse des infrastructures de loisirs ;
- Défaillance de l'infrastructure routière pour certaines délégations et des liaisons du Gouvernorat avec les autres gouvernorats (ex. Gafsa-Kasserine) ;
- 64% des routes (soit 1 800 km) du gouvernorat ne sont pas bitumées ;
- Faible exploitation de l'aéroport de Gafsa et absence du service fret ;
- Problèmes fonciers chroniques pour trouver des terrains industriels en dehors des zones industrielles ;
- Climat saharien dur et aggravé par une pollution atmosphérique ;
- Faible sensibilisation des diplômés aux mécanismes d'incitations pour la création d'entreprises ;
- Manque d'électrification pour les exploitations agricoles (petits agriculteurs n'ayant pas des ressources financières suffisantes) ;
- Pas de tableau de bord exhaustif présentant toutes les informations utiles sur la région ;
- Zones industrielles en mauvais état, ne reflétant pas une bonne image de marque industrielle pour le gouvernorat ;
- Pas d'exploitation industrielle du patrimoine artisanal du gouvernorat (tissage par exemple)
- Prix de terrain industriel élevé (25 DT) par rapport à d'autres régions ;
- Faible interférence entre l'université et le tissu industriel (lui même faible).

## IV.2. MENACES ET OPPORTUNITES POUR L'ECONOMIE REGIONALE

### IV.2.1. Menaces

- ☞ **La gravité de la crise actuelle porte en elle les germes d'une menace sérieuse d'une crise encore plus grave** si des solutions concrètes ne sont pas apportées rapidement et si les annonces qui doivent être faites ne sont pas assez réalistes et prudentes ;

- ☞ **La désertification :**

Le changement climatique, voire même l'évolution de ce type de régions dans le passé, montre qu'il y a une menace réelle de désertification accrue ; On peut s'interroger sur la viabilité d'un barrage supplémentaire dans le cadre d'une réduction constante de la pluviométrie. Il faudrait penser à d'autres solutions plus coûteuses mais plus sûres comme la désalinisation de l'eau de mer ou la création d'un pipeline de Sfax à Gafsa pour transporter l'eau abondante du nord du pays qui arrive déjà à SFAX ;

- ☞ **La Diminution du niveau de certaines nappes phréatiques**

Le CRDA a indiqué qu'au rythme actuel de l'utilisation de l'eau, il y a diminution du niveau de certaines nappes phréatiques face à une consommation qui devrait croître tant du fait de l'agriculture (à développer) que de l'industrie (seconde usine de Triple Super Phosphate à MTNDhila) ;

☞ **La migration des ressources humaines compétentes locales vers d'autres régions plus attrayantes**

Il faut constater que la région présente une démographie en diminution sous l'effet d'émigration nette et une faible natalité. D'une façon générale, il y a migration des ressources humaines compétentes locales vers d'autres régions plus attrayantes, faute d'emplois locaux valables. A terme, ces migrations de compétences, surtout parmi les jeunes diplômés seront dommageables pour le développement de la région.

☞ **La dégradation de l'environnement par les activités polluantes.**

#### IV.3. 2 Opportunités

☞ **Une volonté politique ferme pour le développement régional** : La crise a provoqué un électrochoc politique et on se doit d'espérer que des nouvelles mesures seront prochainement annoncées en faveur de la région.

☞ **Le démarrage et le renforcement des activités du pôle de compétitivité** devraient créer un climat plus favorable à l'investissement dans des projets industriels significatifs.

☞ **L'abondance de matières premières** pour des industries comme : les IMCCV, IAA, ICH, etc.

☞ **Les Investissements Directs Etrangers** : Avec des mesures incitatives adéquates, il devrait être possible de créer **des pôles d'excellence industrielle dans la région**, grâce à des IDE correctement dirigés et incités à choisir Gafsa. Notamment, les investisseurs du Golfe arabe pourraient être incités vers des projets d'infrastructure et d'immobilier.

☞ **Plusieurs secteurs agricoles et agro-alimentaires de traitement et de conditionnement deviendront réellement prometteurs si les blocages cités plus haut, seraient levés.**

## V. PLAN DE DEVELOPPEMENT ET CRENEAUX PORTEURS

Au préalable, quelques observations importantes :

☞ **Les propositions faites sont le résultat d'une analyse pragmatique des réalités du terrain:**

Il n'y a aucune référence spécifique à une théorie particulière du développement dans cette méthodologie et encore moins à une vision idéologique quelconque. Les propositions faites sont le résultat d'une analyse pragmatique « à l'américaine » des réalités du terrain de la région et le relevé des opportunités résultant de l'élimination des blocages ainsi que des réalités industrielles offertes par l'analyse du terrain.

☞ **Il est possible de développer des stratégies gagnantes :**

Si l'on peut analyser correctement les points faibles, les blocages et les freins qui handicapent une région et analyser les interrelations entre ces éléments, il est possible de développer des stratégies gagnantes. Par contre, la comparaison avec des situations vaguement similaires dans des régions européennes économiquement différentes n'apportera pas de solutions valables parce que les handicaps, les freins et les blocages sont rarement les mêmes, voire de nature différente. Les autorités locales ont bien compris ce point important.

☞ **L'analyse SWOT, montre que la région de Gafsa présente :**

1. **Des handicaps importants** et plus nombreux que ceux des autres régions défavorisées de l'Ouest du pays ;
2. **Des blocages institutionnels et opérationnels également nombreux** qui doivent être levés pour faciliter le redéploiement économique de la région ;
3. **Une situation sociale délicate** avec un risque important de nouvelles explosions sociales mais dans des délais inconnus et imprévisibles.

Par conséquent :

☞ **A moins d'une attribution d'avantages compensatoires significatifs, il n'y aura pas d'investissement à Gafsa :**

Un industriel, quel qu'il soit (national ou international), cherche au préalable la rentabilité de son investissement. Par conséquent, si la région présente des désavantages économiques par rapport aux autres régions de l'Ouest, à moins d'une attribution d'avantages compensatoires significatifs, il n'y aura pas d'investissement à Gafsa. L'Etat tunisien doit investir, non dans des initiatives industrielles (ce qui n'est pas son rôle) mais dans des soutiens significatifs à l'investissement privé, et supérieurs aux autres régions similaires ainsi que dans un soutien massif à son agriculture morcelée et, peu performante par rapport à son potentiel intrinsèque.

☞ **Les blocages institutionnels et opérationnels doivent être levés pour que la région puisse redémarrer.**

*Pour cela, il faut non seulement une volonté politique mais aussi une gestion décentralisée qui puisse rapidement traiter les problèmes reconnus et les résoudre. En effet, le temps est très compté et la bureaucratie doit être à tout prix évitée. Il faut donc mettre en place des structures opérationnelles pour aborder la solution de ces problèmes.*

☞ **Protéger la CPG et le GCT des responsabilités futures dans le développement de Gafsa:**

*En effet, même s'il est reconnu que la CPG et le GCT sont des fleurons industriels de la Tunisie, dans l'esprit de la population, ces entreprises concentrent les récriminations de la population. Il faudrait alors, isoler et protéger ces entreprises des responsabilités futures dans le développement de Gafsa. Cela ne veut pas dire qu'elles ne devront pas participer au financement d'initiatives ; au contraire, elles devront participer de manière significative à ce financement mais elles devront être exclues de la gestion directe ou indirecte de ces initiatives.*

☞ **Des mesures énergiques et exceptionnelles pour surmonter la crise :**

*On ne saurait trop le répéter : la crise est grave. Elle remonte loin dans le passé. Elle appelle des mesures énergiques et exceptionnelles pour assurer sa solution.*

☞ **Le développement pérenne d'une région passe nécessairement par la création de pôles d'excellence :**

*Sur la base de nombreuses expériences de l'Union Européenne dans l'assistance au développement des zones défavorisées dans les pays émergents, il faut retenir que le développement pérenne d'une région passe nécessairement par la création de pôles d'excellence et donc par l'élévation du niveau de qualification de la main d'œuvre disponible.*

☞ **Dans la situation actuelle de crise grave, avec un chômage très important, il faut rechercher toutes les possibilités de créer un volume important d'emplois stables et de qualité.**

☞ **Un budget exceptionnel de 250 millions de dinars avec délégation au gouvernorat :**

*Pour sortir de la crise cela requiert que la région de Gafsa reçoive un budget exceptionnel de 250 millions de dinars avec délégation au gouvernorat pour son affectation aux opérations qui doivent être menées et qui seront décrites en détails ci-dessous*

**Les délégations au Gouvernorat devraient concerner au moins :**

1. la conversion des terres agricoles en terrain industriel ;
2. l'octroi des attestations de propriété aux promoteurs ;
3. l'autorisation pour l'exploitation des gisements ;
4. la création d'un fonds spécial de garantie (non lié au cadre bancaire national) et donc acceptable pour les banques en terme de réduction des demandes de garanties aux promoteurs et particulièrement utile pour la création des sociétés de mutualisation des coûts agricoles pour un montant de 100 millions de dinars;
5. le soutien au capital du FRDCM à hauteur de 100 millions dinars ;
6. les décisions exceptionnelles de soutien au transfert de sociétés internationales à Gafsa ;
7. l'engagement des consultants requis pour les diverses missions de soutien au développement industriel et de l'agriculture ;
8. l'établissement d'un bureau de médiation auprès de la Banque Centrale de Gafsa ;
9. l'allègement des exigences en matière de protection de l'environnement lorsque c'est nécessaire ;
10. la recherche de la relocalisation des industriels étrangers par l'intermédiaire des Cabinets européens spécialisés ;
11. l'organisation des forums internationaux sur l'investissement (et aussi les substances utiles) à Gafsa pour faire connaître les nouvelles conditions de l'investissement lorsque les décisions politiques auront été prises ;
12. la création et l'organisation de la foire internationale de Gafsa ;
13. le bouclage des schémas de financement des projets des jeunes diplômés n'ayant pas de fonds propres ;
14. le renfort de la Chambre de Commerce et de l'industrie en moyens humain et financier.

☞ **Une cellule pour la gestion de la crise :**

Il serait sage que la gestion de la crise associe régulièrement, autour du Gouverneur, les représentants des administrations et des institutions les plus concernées et présentes à Gafsa afin de mettre autour de la table toutes les compétences disponibles, comme, par exemple :

1. la Chambre du Commerce et de l'Industrie
2. la Banque Centrale
3. l'API
4. l'APIA
5. le pôle de compétitivité
6. le FRDCM
7. le CRDA
8. ANPE (Agence nationale pour la protection de l'environnement).
9. l'Agence de l'emploi
10. l'ODS.

☞ **Cette structure de gestion de la crise serait décisionnelle et opérationnelle.**

☞ **Les problématiques sont particulières à chaque secteur.**

Nous proposons de travailler sur les problématiques du secteur privé selon l'ordre suivant :

**1) Les micros entreprises, divisées en trois branches :**

- a) les micros entreprises du secteur des TIC liées aux cybers parcs ;
- b) les micros entreprises d'autres services ;
- c) les micros entreprises industrielles.

**2) Les Petites et Moyennes Entreprises (PME), divisées en deux branches :**

- a) les petites entreprises;
- b) les moyennes entreprises.

**3) Les grandes entreprises.**

**4) Les substances utiles dans la Zone Minière** (partie nationale et partie internationale) : elles ont été séparées seulement en vertu de l'utilisation des ressources minières de Gafsa et de leur valorisation spécifique souhaitée par les autorités.

**5) L'agriculture et son aval industriel.**

☞ **Il y avait nécessité de mettre en place des structures de pilotage de la stratégie de développement pour chaque secteur et donc du suivi permanent des projets envisagés et/ou entrepris.**

## V.1. LES MICROS ENTREPRISES

### V.1.1. Les micros entreprises TIC

- **Les cybers parcs ont bien démarré à Gafsa mais ils risquent de se saturer assez rapidement:**

L'Etat a confirmé la création de ces Cybers parcs au sein des quatre complexes technologiques et industriels dans les centres miniers. Il y en aura donc six en tout.

Mais, actuellement, il n'y a que des activités liées aux Centres d'appel et aux archivages de données. **Les Centres d'appel n'apportent pas de valeur ajoutée** au développement de

pôles de compétence et de qualification. Les analyses internationales tirent déjà la sonnette d'alarme parce que tous les pays se sont portés sur ces activités d'outsourcing. Les Centres d'appel risquent de se saturer assez rapidement car les consommateurs semblent devenir moins réceptifs aux appels.

- **La pépinière ou les cybers parcs ne possèdent pas d'expertises sophistiquées en matière des TIC**, c'est-à-dire de gens qui puissent orienter et coacher les promoteurs vers des activités plus riches en compétences et plus stables sur le long terme.

☞ **Stratégie de développement proposée :**

- Promouvoir et structurer des sociétés qui vont prendre en charge le développement de programmes plus complets.
- Attirer l'externalisation de comptabilités de sociétés européennes.

**Une telle stratégie de développement suppose :**

- ***Engager un consultant international en matière des TIC***

Le pilotage des projets possède des compétences et du temps pour aider la mise en place de partenariats entre des sociétés TIC en Tunisie (voire même à l'étranger) et celles de GAFSA.

C'est pourquoi, outre la structure locale de pilotage des projets TIC, il serait opportun que les autorités engagent sans tarder un consultant international en matière des TIC pour remplir, à raison d'une semaine par mois, pour deux ans au moins, les fonctions suivantes :

1. ***L'assistance au comité de pilotage*** des projets concernant la stratégie à suivre pour développer les TIC et aussi l'évaluation de la viabilité des projets présentés ;
2. ***Coacher les promoteurs de projets TIC*** dans la mise en place des aspects techniques et managériaux de leurs projets avec une orientation vers la valeur ajoutée ;
3. ***La recherche de partenariats*** et de collaborations entre les TIC de Gafsa et ceux de Tunisie ;
4. ***La définition des besoins de formation initiale*** ainsi que continue dans le secteur des TIC dans la région de Gafsa que ce soit au niveau universitaire ou technique. Sur la base des besoins et des contenus nécessaires, soumettre une évaluation de l'offre et souligner les besoins d'adaptation.

**Le coût d'une telle consultance est estimé à 80.000 euros (150.000 dinars) pour deux ans** (honoraires, frais de déplacement, et per diem logement en contrat direct hors EU) sur base de dix mois de présence par an, plus le coût de la voiture sur place. Les consultants ont proposé aux autorités de demander l'aide de l'Union Européenne pour financer ce besoin.

- ***Constituer un comité de pilotage sous l'égide du comité de gestion de crise :***

Pour les TIC (et aussi les autres projets de plus de 5.000 dinars), il est proposé de constituer un comité de pilotage sous l'égide du comité de gestion de crise cité ci-dessus, sous la présidence de l'API et qui serait composé de :

1. Le FRDCM (Essaimage)
2. La BTS

3. Les cybers parcs
4. La pépinière
5. Le consultant international.

#### V.1.2. Les Micros entreprises de service non TIC

Pour les autres activités de service requérant des investissements de 100.000 dinars (ou moins), il est évident que le **comité de pilotage devra, pour les mêmes raisons, ne pas hésiter à s'entourer de compétences particulières** si une activité est spécifique et complexe ou si une activité prend de l'ampleur à Gafsa.

- **Ces activités requièrent un tissu industriel plus développé :**

Ces activités concernent des prestations dont les clients principaux doivent nécessairement se trouver dans le gouvernorat ou aux alentours. Elles requièrent un tissu industriel plus développé. L'exemple de la sous-traitance d'entretien de machines de la CPG est significatif. Des entreprises nouvelles ne peuvent pas postuler sur des marchés publics où des références et des garanties de bonne fin sont demandées. De plus, il serait risqué de promouvoir des entreprises mono clients ; les risques de faillite deviennent importants si, pour une raison quelconque, le client ne reconduit pas son contrat avec la société.

- **Les essaimages n'ont pas fonctionné, pour les raisons indiquées dans l'analyse SWOT et aussi, parce que les entreprises d'Etat ne sont pas idoines pour organiser des activités mineures dans des délais acceptables.**

Vu les procédures des marchés publics auxquelles elles sont astreintes, elles doivent, au plus vite, être soustraites aux structures de la CPG et du GCT.

☞ **Il est proposé que le FRDCM devienne une structure indépendante (mais financé par la CPG et le GCT à la hauteur qui sera préalablement discutée) et reprenne les fonctions et surtout les budgets des essaimages. Il serait donc opportun qu'après le refinancement du FRDCM, la région lui définisse un actionnariat adapté mais laissant la CPG et le GCT en minorité et un conseil d'administration qui représente, les forces vives de la région.**

- **Les Sicars (autres que le FRDCM) ne sont pas adaptées à soutenir les micros entreprises.**

Elles sont préoccupées par leurs objectifs de rentabilité ainsi que de liquidité et donc ne peuvent pas remplir correctement leurs missions :

1. Elles répondent en dehors des délais acceptables ;
2. Elles ont une attitude plus bancaire que de « venture » capitalistes (elles demandent des intérêts sur leurs mises de fonds !)
3. Dans la micro entreprise, la sortie de la Sicar dépend quasi exclusivement du promoteur qui doit à terme racheter d'où un risque de sortie important.

- ☞ **En fait, les organismes de soutien en capital aux micros entreprises dans les autres pays du Maghreb fonctionnent selon le mode d'assistance au développement de micro projets et pas sur le mode « venture capital ». Aujourd'hui, seul le FRDCM (rénové) peut réellement aider les micros entreprises à Gafsa.**



### V.1.3. Les Micros entreprises de métiers ou artisanales en ville ou à la campagne

On parle ici de développement d'activités artisanales ou de métiers dans les villes et les campagnes. Ces activités, lorsqu'elles requièrent peu d'argent, sont soutenues par les associations spécialisées qui agissent dans le cadre des Associations de Développement du gouvernorat, elles même financées par la Banque Tunisienne de Solidarité, l'organe national du microcrédit.

Dans ce domaine, on constate qu'il y a un fort risque de dysfonctionnement dans l'organisation et le déroulement des opérations du micro crédit :

1. il y a pression politique pour faire un nombre important de micro crédits avec le risque très présent que les crédits soient accordés à des projets qui auraient dû être refusés ;
2. il y a insuffisance de financement pour les associations car le micro crédit de l'artisanat et des petits métiers est très important pour le gouvernorat. Il doit être nécessairement limité à 1.000 dinars par opération avec une reconnaissance que les répartitions de fonds doivent se faire par volume de population dans une région et non par région à budget constant ;
3. au niveau de la BTS, pour le gouvernorat de Gafsa, il n'y a pas de délégation d'autorité pour les prêts de plus de 50.000 dinars, ce qui est contraire à la logique même du microcrédit.

**Le micro crédit est très important pour le développement des pays émergents et**, en particulier, pour des régions sous développées, comme celle de Gafsa. La Banque Mondiale dans les années 90 et, ensuite l'ONU, ont reconnu le rôle très important du micro crédit.

- ☞ **La règle essentielle et fondamentale du microcrédit est que la personne qui suit un dossier en est totalement responsable à partir de sa naissance jusqu'à son remboursement complet**, que ce soit pour les petits crédits (Voir Muhammad YUNUS, *pour un monde sans pauvreté*) ou les grands micros crédits (voir ADIE, Maria Novak, Paris).

Le microcrédit est ainsi basé essentiellement, sur ses compétences à créer le cash flow qui remboursera le prêt.

Les institutions de microcrédits demandent ensuite, des suretés sur les équipements et engagent la responsabilité du promoteur à titre personnel afin de se prémunir contre certaines fraudes entre-autres.

Mais le crédit doit rester basé sur l'évaluation des capacités du promoteur à créer le cash flow pour rembourser. Donc renvoyer un dossier à Tunis est une hérésie de logique de fonctionnement. Il est évident aussi que le financement doit couvrir les investissements matériels mais aussi le fonds de roulement du projet.

Dans ce contexte, les pressions pour faire un grand nombre de crédits consentis sont contre productives puisque les risques deviennent exagérés (32% de recouvrement l'an dernier sur les prêts importants de BTS) mais aussi parce que, plus il y a de promoteurs qui échouent, plus la volonté de promouvoir diminue.

- ☞ **Il est important, que l'Etat tunisien redéfinisse les règles de fonctionnement de la BTS et des Associations dans le respect des règles fondamentales du microcrédit. Il ne faut pas sortir le microcrédit de son but, de son utilité économique reconnue et de sa valeur pour faire de l'assistanat social.**

Encore une fois, dès que le redéploiement industriel aura débuté avec des emplois nombreux, solides et stables, les volumes d'activité de ce type d'entreprises pourra se développer et, à ce moment, le microcrédit devra soutenir ces activités et pourra dès lors démontrer toute son efficacité.

Le comité de suivi pour les micros entreprises industrielles et de service pourrait être composé comme suit, sous la présidence de l'API :

1. Le FRDCM (Essaimage)
2. La BTS
3. Les Associations de développement concernées
4. La pépinière
5. Les consultants, si il y a lieu.

## **V.2. LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

### **➤ Les petites entreprises (investissement 100.000 à 500.000 Dinars)**

Ces entreprises peuvent bénéficier des soutiens du FRDCM, du FOPRODI et de la BTS dans les limites prévues. Les commentaires précédents relatifs à ces organismes s'appliquent ici de la même façon. L'handicap majeur de ces entreprises c'est qu'elles sont orientées nécessairement vers un marché local déjà très restreint

Le comité de suivi pour les petites entreprises industrielles et de service pourrait être composé comme suit, sous la présidence de l'API :

1. Le FRDCM (Essaimage)
2. La BTS
3. La BFPME
4. Les banques concernées
5. La pépinière
6. Les consultants, si il y a lieu.

## **V.3. LES MOYENNES ENTREPRISES (INVESTISSEMENT 500.000 A 5.000.000 DINARS)**

C'est dans ce créneau que la région accumule le plus grand nombre d'handicaps :

1. *peu de formation de capital dans la région ;*
2. *peu de disponibilité d'entrepreneurs compétents pour créer des entreprises de cette taille ;*
3. *faiblesse du marché régional pour soutenir l'activité (produits industriels ou de consommation) les banques peu encourageantes pour les crédits et trop centralisées dans leurs décisions ;*
4. *pas ou peu de disponibilités de suretés réelles en dehors de l'investissement pour répondre aux demandes des banques, vu que, pour 60% du territoire, le foncier n'est pas en correspondance avec les propriétés réelles ;*
5. *dysfonctionnement des Sicars, à l'exception du FRDCM (et ce seulement récemment) ;*
6. *pas encore de soutien du pôle de compétitivité pour ces entreprises ;*
7. *pas de mesures incitatives de l'Etat aux investissements nationaux du secteur privé tunisien (ou international) dans les autres régions de l'Ouest.*

- ☞ **On peut espérer qu'une fois les pôles d'excellence créés dans la région, ceux-ci deviendraient plus attractifs pour les PME nationales et, dans une moindre mesure, internationales. Mais dans l'Etat actuel de la région, il apparait quasi impossible d'espérer la création d'emplois significatifs.**

Enfin, il serait important d'avancer quelques observations relatives au secteur bancaire, ensuite une proposition de solution pour le problème foncier.

#### ➤ **Le Secteur bancaire**

Depuis 2002, les banques de tous les pays liés à la « convention de Bâle II » doivent appliquer le principe de la notation pour évaluer les crédits. Ce principe requiert que les banques évaluent différents critères explicatifs des échecs des crédits passés, comme la qualité du management, la solidité de l'économie régionale, etc. Il va de soi donc que, vu la faiblesse économique de la région depuis longtemps, il y a eu beaucoup plus d'échecs dans le passé qu'ailleurs (en termes relatifs).

De ce fait, le faible niveau de l'économie régionale est déjà un handicap pour l'évaluation d'un nouveau crédit. Ensuite, la qualité managériale a certainement été évaluée comme un critère explicatif des échecs de crédit ; donc, à moins d'un manager fort à la tête de l'entreprise, la notation d'un crédit sera faible.

Afin d'améliorer, les relations entre les promoteurs et les banques, l'idée a été de **créer au sein de la Banque Centrale de Gafsa un bureau de médiation, financé par l'Etat et qui serait chargé d'étudier les doléances des promoteurs et de veiller à l'application des décrets de la BCT concernant les délais de réponses aux demandes de crédit.** Cette proposition semble rencontrer un écho favorable auprès du bureau de la banque centrale de Gafsa.

L'Etat a mis en place la BFPME, une banque qui peut intervenir dans les petites et moyennes entreprises sans demander de garanties externes à l'investissement. Mais il y a deux problèmes :

- a) la banque n'est autorisée à intervenir qu'à concurrence de 50% des crédits totaux concédés en association avec les autres banques commerciales. Par conséquent, cette limitation n'aide pas les promoteurs qui n'ont pas accès au foncier. Il faudrait l'élargir ;
- b) la BFPME est fortement centralisée et donc les procédures d'approbation des crédits à Tunis sont longues et peuvent être pas être tout à fait objectives.

Il apparait aussi important, de permettre à la BFPME de pouvoir financer seule les projets requérant seulement 200.000 dinars de financement bancaire.

#### ➤ **Le problème foncier**

- ☞ **Pour résoudre les problèmes fonciers dans les 4 centres miniers et Zannouche, il est proposé de procéder en 3 étapes :**

- 1) Commencer par les terres en possessions municipales. Les municipalités devront livrer à toute personne occupant légitimement un terrain, une attestation spéciale de propriété à un prix symbolique. Cette attestation doit avoir la force légale d'un titre de propriété. On estime ainsi que les problèmes fonciers seraient réglés à 80%.
- 2) Une fois résolus les problèmes des terres municipales, il faut passer aux terres agricoles et procéder de la même manière.
- 3) Enfin, il faut régler la situation des terres fourragères.

Dans le même ordre d'idée, ne serait-il pas possible que l'Etat réduise les loyers et les prix de cession pour les terrains à usage industriel ?

☞ **Pour soutenir le développement de la région, il serait possible de s'inspirer du programme déjà réalisé en Algérie par l'ONUDI qui, au travers d'une pépinière pour les entreprises importantes, permet aux promoteurs locaux de recevoir une aide de compétence élevée (niveau Corporate Finance international) et très importante pour soutenir les projets. Ce soutien a lieu durant les phases de leur création et au cours des 18 premiers mois du démarrage afin d'éviter que des bonnes idées et de bons projets n'échouent faute d'assistance technique et financière.**

Le projet de pépinière coûte beaucoup d'argent au démarrage mais, après trois ans, il devient raisonnablement autosuffisant à l'exception d'un petit subside annuel. Vu la faible dimension de la région, il serait peut être judicieux d'envisager ce projet avec une association de deux ou trois gouvernorats. Ce projet deviendrait créateur de pôles d'excellence en moyennes entreprises. Il pourrait être logé dans la structure du FRDCM comme une filiale de cette société privée.

Nous avons vu que les difficultés de financement touchent toutes les entreprises sauf peut être les micros d'entre elles.

**Compte tenu du problème foncier il apparaît indispensable de mettre sur pied un fonds autonome de garantie** qui prendrait jusqu'à 80% du risque de crédit bancaire mais, en outre, sans demander de subrogation des garanties accordées aux banques. Ceci permettrait aux banques d'accorder le risque de crédit sur base de 20% seulement du financement soutenu par des garanties venant de l'investissement lui-même.

Le reste serait donc garanti sans conditions par un fonds ayant l'autonomie décisionnelle. Il serait logé comme une filiale du FRDCM et serait capitalisé à hauteur de 100 millions de dinars par la CPG et le GCT (ou l'Etat). Il permettrait, selon les règles bancaires, d'accorder jusqu'à 200 millions de dinars de garanties sans risque pour les banques. Avec le fonds, on pourrait résoudre les problèmes de relance des entreprises petites et moyennes et de l'agriculture.

Il faudrait aussi permettre aux **Centres Techniques nationaux de créer des antennes** dans le gouvernorat en vue d'aider les entreprises en voie de création et les jeunes entreprises en manque de soutien technique.

L'ancien régime a annoncé la création de 4 complexes industriels et technologiques intégrés de 25 hectares chacun, qui comprendront aussi les cybers parcs et les villages d'artisanat, équipés d'un centre de télé travail et d'ateliers industriels prêts à recevoir des investisseurs sur 6.000 mètres carrés.

Le comité de suivi pour les moyennes entreprises pourrait être composé comme suit sous la présidence du Centre d’Affaire de Gafsa :

1. L’API
2. La BCT
3. Le FRDCM (Essaimage)
4. La BFPME
5. Les banques concernées
6. Le Pôle de Compétitivité
7. La Chambre de Commerce et d’Industrie du Sud-Ouest.
8. L’ODS.

#### **V.4. LES GRANDES ENTREPRISES**

Il faudrait revoir les conditions de soutien à l’investissement accordées par l’Etat tunisien pour attirer les investissements étrangers (et aussi nationaux) de grands groupes.

☞ **Les conditions minimum supplémentaires pour attirer les grandes entreprises dans la région sont :**

- a) **Prime à l’investissement** égal à 20 ou 30% de l’investissement total selon les cas (montant utilisé par l’UE pour sa politique de développement régional dans les années 90). Le terrain et le bâtiment concédé par le Pôle de Compétitivité entre dans ce soutien (c’est insuffisant en soi) mais c’est l’investisseur qui décide si le bâtiment doit venir du Pôle ou non.
- b) Si l’investisseur doit utiliser du gaz algérien, il faudra examiner, au cas par cas, si le gaz doit être accordé pour une période longue à **des conditions aussi avantageuses pour éviter que l’Algérie n’attire l’investisseur** (exemple : Knauf pour le plâtre).
- c) **La prise en charge des frais de formation continue** pendant les deux premières années de production.
- d) **Une défiscalisation des bénéfiques** pendant une période longue. Cette prime pourrait compenser les frais de transports plus onéreux pour les industriels de Gafsa quand ils doivent exporter ou alimenter le marché du Nord du pays, principal marché consommateur local.
- e) **Un terminal de chemin de fer à l’usine** pour acheminer les produits soit à Grombalia pour le marché intérieur soit à Rades-Tunis pour l’exportation.

**Pour attirer les investissements étrangers**, il faudra, contracter avec les cabinets de consultance spécialisées dans l’organisation d’externalisation-relocalisation des sociétés européennes en recherche de conditions de production plus avantageuses, et, ensuite choisir avec soin les sociétés que Gafsa veut attirer dans sa zone.

En prévision des efforts commerciaux de la région pour attirer les investisseurs étrangers, il serait aussi utile, **de généraliser les zones industrielles aux différentes délégations**. Le Pôle de Compétitivité pourrait être chargé de créer davantage de zones industrielles fonctionnelles avec toute l’infrastructure nécessaire.

Dans les conditions économiques actuelles, il ne devrait pas y avoir de grandes difficultés à trouver trois ou quatre entreprises disposées **à se délocaliser à Gafsa**.

**Le comité de suivi pour les grandes entreprises et pour les substances utiles** pourrait être composé comme suit, sous la présidence du Gouverneur ou du Secrétaire Général du gouvernorat :

1. L’API
2. La BCT

3. Le FRDCM (Essaimage)
4. La BFPME
5. Les banques concernées
6. Le Pôle de Compétitivité
7. La Chambre de Commerce et d'Industrie du sud Ouest. (Chargée des relations avec l'étranger)
8. L'ODS
9. La CPG, lorsque des substances utiles seront concernées.

## **V.5. LES ENTREPRISES LIEES AUX SUBSTANCES UTILES**

La zone minière est riche en minerais de différentes natures. Les consultants les ont divisés entre minerais pour l'international et minerais d'utilité beaucoup plus locale ou régionale. Les minerais pour l'international concernent le carbonate pour cimenterie (un projet a été signé avec les espagnols), le sable quartz pour le verre et le gypse pour l'industrie du plâtre. Les consultants ont contacté « Knauf », le N°1 mondial pour le plâtre, (qui a déjà racheté à l'Etat tunisien la mine et l'usine de Meknassi) et Knauf a accepté d'entamer des discussions sérieuses.

**En ce qui concerne le verre**, la situation est plus délicate. Les importations de verre plat par la Tunisie tourne autour de 30 à 35.000 tonnes/an et le travail du verre plat localement augmente mais lentement. Une unité de float-glass aujourd'hui requiert 300.000 tonnes/an.

*Un mini float* requiert une production de 80.000 tonnes/an. Il y a donc déjà forte obligation d'exporter un matériel lourd, au départ du projet. Celui-ci devient un projet d'excellence si on peut ajouter un aval soit dans le verre de construction soit dans le verre automobile. Mais les quantités consommées en Tunisie sont faibles. S'il fallait attirer des investisseurs étrangers, il faudrait dépenser beaucoup d'argent pour rendre l'investissement attractif, comparativement à la situation algérienne par exemple.

**Pour le verre creux**, la situation n'est pas plus favorable. Une unité de verre creux suppose 30 à 35.000 tonnes par an et la Tunisie en consomme à peu près 45.000 tonnes. Mais il semble que la société Sotuver, pilotée par les Koweïtiens, a déjà une position dominante avec la moitié du marché national, si ce n'est pas plus. Par conséquent, il serait difficile de convaincre un étranger de venir en Tunisie pour concurrencer un élément dominant déjà bien installé et diversifié avec l'obligation d'exporter le solde de la production sur un marché international, en régression dans les pays développés !

☞ ***Il faudrait voir si Sotuver pourrait être intéressé par l'investissement dans le verre creux à Gafsa.***

Il y aura également la possibilité d'intéresser le spécialiste mondial des sables, SIBELCO, au traitement et l'exportation des sables de Gafsa mais c'est une opportunité moins intéressante pour la région.

**Des substances utiles** comme les argiles de briqueterie, de faïencerie, les dolomies, les argiles bentoniques, les calcaires pour pierres de bâtiment, les pierres marbrières, doivent être étudiées sur un plan national principalement, si ce n'est pas régional. A cet égard, ***il a été décidé que la taxe sur l'exploitation des carrières publiques serait réduite de 75% au profit d'exploitants traitant les minerais de Gafsa sur place.***

## **V.6. L'AGRICULTURE**

### **V.6.1. Préambule analytique et stratégique**

L'analyse des données agricoles de la région, semblent montrer que dans le passé la stratégie consistait à privilégier la culture extensive plutôt que les cultures les plus sophistiquées mais plus

rémunératrices et riches en main d'œuvre plus stable et de meilleure qualité. A ce jour, il n'y a que 1500 hectares de terres utilisées pour les récoltes d'hiver irriguées au goutte à goutte et 48 hectares de serres maraichères irriguées !

En outre, la structure agricole est très morcelée puisque 58,8% des fermes sont de tailles petites (moins de 10 ha) et 81,6% ont moins de 20 ha ! Il y a 15 200 ha irrigués (il faut ajouter 6 700 ha de culture intercalaire irriguée) dont 90% se situent en arboriculture (dont la majeure partie en oliviers), en céréales et en fourrages pour l'élevage. Auxquels s'ajoutent 55 000 ha d'oliveraies et 28.000 ha d'arbres fruitiers non irrigués.

Ces chiffres posent également la problématique de l'utilisation rationnelle de l'eau dans le cadre d'une politique agricole orientée. Faut-il privilégier la culture extensive irriguée avec des consommations à l'ha plus faibles et un emploi de mauvaise qualité et trop saisonnier ou la culture intensive et de haut rendement mais sur des superficies plus faibles pour maintenir la consommation d'eau constante, mais aussi avec de la main d'œuvre plus stable, mieux rémunérée et plus qualifiée.

Mais les visites au CRDA révèlent que la nappe principale de GAFSA est surexploitée. Selon les responsables au CRDA et les plans ministériels actuels, «jusqu'à 2030, il n'y aurait pas, d'investissements pour amener d'eau nouvelle à Gafsa ».

☞ **Améliorer l'approvisionnement en eau de Gafsa**

Parmi les idées soulevées, et qui pourraient améliorer l'approvisionnement en eau de Gafsa, il y aurait (de manière non exhaustive) :

- ***Un pipeline de Sfax à Gafsa pour acheminer l'eau douce en surplus du nord ;***
- ***Un pipeline pour amener l'eau douce en surplus du nord directement d'Enfidha à Gafsa pour irriguer les régions de l'ouest ;***
- ***Une usine de désalinisation d'eau de mer (avec pipeline) ou d'eau saline profonde ;***
- ***Des mécanismes pour récupérer les eaux usées en vue de l'irrigation après traitement.***

Il est invraisemblable que l'on va laisser des centaines, voire même des milliers d'hectares disponibles dans une région particulièrement sous développée sans eau nouvelle jusqu'en 2030 !

Enfin, les structures d'appui au développement des pratiques culturales de qualité au travers de structures de mutualisation des coûts sont quasi inexistantes alors que le morcèlement est prononcé et donc le besoin de ces structures est flagrant.

☞ **Résorber la dette des petits agriculteurs :**

Le premier problème urgent qui a été évoqué, concerne **l'endettement des petits agriculteurs**. Il est apparu dans les années 90, que des investissements en réseaux d'irrigation ont été réalisés et qu'une contribution financière a été requise des agriculteurs afin de financer cette action. Malheureusement, les prix agricoles, dans les années qui ont suivi, n'ont pas été rémunérateurs et les petits agriculteurs de la région se sont retrouvés endettés et dans l'incapacité de rembourser les dettes contractées. Celles-ci se sont accumulées, créant une situation de blocage des progrès des petits fermiers.

Par exemple, alors que les terres de démonstration réalisées par le CRDA dans diverses zones de Gafsa montrent des résultats de rendement de pommes de terre de 40 tonnes par hectare, les rendements moyens de la région tournent autour de 17 tonnes /hectare sur une base pluriannuelle. Les causes en sont que les petits fermiers ne font pas appel aux meilleures variétés de semences, aux fumures recommandées et à une gestion rigoureuse de l'irrigation, le tout reflétant le refus ou l'incapacité de s'endetter davantage.

Les contacts avec le CRDA ont permis de situer la problématique de l'endettement agricole comme suit :

- le nombre d'agriculteurs concernés avec des dettes en souffrance de moins de 10 000 dinars s'élèvent à 7 900. Et ceux qui ont des dettes supérieures à 10 000 dinars s'élèvent à 380 ;
- l'endettement total des petits exploitants devrait s'élever à environ 16 millions de dinars ;
- l'endettement des plus importants agriculteurs s'élève à environ 4 millions de dinars.

☞ **Le préalable à tout progrès et croissance dans l'agriculture passe par la résorption de la dette agricole** parce qu'elle représente le premier poste de création d'emploi de qualité et rémunérateur tant pour les personnes concernées que pour la collectivité. Sans tarder l'Etat devra prendre des mesures très énergiques pour annuler purement et simplement cette dette.

☞ **Il serait souhaitable que la politique de développement agricole soit axée sur les points suivants :**

- **une utilisation rationnelle de l'eau** cohérente avec les choix stratégique de développement agricole ;
- **une préférence stratégique pour le développement de pôles d'excellence** comme la culture irriguée d'arrière saison, l'élevage laitier encadré et les serres (non exhaustif) ;
- **une recherche systématique des emblavements (et ou de solutions agricoles)** créant de l'emploi stable et de qualité plutôt que des emplois faibles et saisonniers ;
- **une politique volontariste (et soutenue financièrement et techniquement)** permettant l'encadrement des petits fermiers pour atteindre les progrès agricole permis par les améliorations déjà prouvées mais non exploitées par ces fermiers.

☞ **Promouvoir la mutualisation des moyens**

L'Europe a une longue expérience réussie de soutien à l'amélioration de l'agriculture par la création et le suivi de coopératives agricoles, créées sur une base volontaire. Elles sont soutenues financièrement et gérées par un personnel compétent et qualifié. Ces mêmes méthodes sont déjà appliquées avec succès au Maroc et en Turquie. Mais l'appellation « coopératives agricoles » a une consonance négative en Tunisie à cause de l'échec du passé. Les conditions du succès des coopératives sont **l'organisation libre sur une base volontaire.**



**L'intérêt d'une société de mutualisation des coûts (appelée en Europe « coopérative » mais cette appellation a une connotation négative en Tunisie à cause de l'échec du passé) réside dans :**

- **la mutualisation des coûts** de mécanisation agricole ;
- **la disponibilité d'un management** compétent normalement mutualisé financé entièrement par l'Etat pour les cinq premières années ;
- **une assiette financière** permettant de financer les achats de matières opérationnelles (engrais etc.) pour les coopérateurs, de garantir leur utilisation rationnelle et de faciliter aussi l'organisation d'une plateforme de vente des produits agricoles ;
- **une amélioration importante des rendements agricole** et donc du revenu agricole pour les coopérateurs.
- **la mise à disposition d'un manager** (plutôt jeune) indépendant et compétent pour la coopérative. Dans le cas de Gafsa (comme cela a été le cas ailleurs, dans des situations difficiles), le management doit être pris en charge par l'Etat pour cinq ans, au titre de subside de réalisation (comme pour un investissement industriel) ;
- **le choix stratégique d'un président de chaque coopérative** qui doit être un fermier (participant) ouvert et désireux du progrès et aussi capable d'avoir une influence sur ses pairs. Le tandem Gérant et Président sera critique pour le succès de la coopérative ;
- **le recours à des coopérateurs** comme chauffeurs et mécaniciens pour la réalisation des travaux agricoles. Dans ce contexte, les coopérateurs seront payés aux salaires correspondants dans l'industrie locale, mais avec prise en charge des charges sociales pendant cinq ans par l'Etat ;
- **un contrôle externe des comptes dans la transparence** avec des rapports trimestriels aux coopérateurs. L'informel est une bonne façon de tuer une coopérative (et donc pas de transactions en cash !) ;
- **la mise sur pied rapide de solutions de plateforme** pour la réalisation des produits agricoles avec une stabilisation des recettes autant que possible selon les marchés ; (exemple : vente des récoltes à 80% avant les semis). Cette solution pourra être réalisée au travers d'une coopérative à la tête des coopératives de chantiers ;
- **l'encadrement des coopératives** par des compétences internationales pour le coaching des jeunes managers et le suivi des progrès en agriculture par les coopératives.

**Le comité de suivi pour l'agriculture pourrait être composé comme suit** sous la présidence du Gouverneur ou du Secrétaire Général du gouvernorat :

1. Le CRDA
2. L'APIA
3. Le FRDCM (Essaimage)
4. La BFPME
5. Les banques concernées
6. La Chambre de Commerce et d'Industrie du sud Ouest.
7. L'ODS
8. Les consultants chargés des problématiques agricoles.

#### V.6.2. L'élevage

En 2007, il y avait 5 400 têtes de bovins dans la région dont 4 800 vaches laitières produisant 23.500 tonnes de lait par an, soit 6 tonnes de lait par tête, soit 16 litres par jour et par tête. La situation en 2008 montre un cheptel bovin laitier de 6000 têtes, pour 2000 éleveurs soit trois vaches par fermier.

Il y a aussi 400 000 ovins, essentiellement des élevages nomades qui recueillent les restes du désert. Ces élevages ovins représentent des activités pauvres et de faibles revenus sans donner des perspectives de développement à la région. Il s'agit plus d'économies de subsistance.

Le CRDA est conscient de la hausse des prix des fourrages et donc de l'absolue nécessité de mettre les élevages en situation d'intégration de culture de fourrage dans l'exploitation même. Puisque, actuellement, le CRDA estime la couverture d'intégration à 50% des besoins en 2007 avec 4000 vaches laitières, et si l'on estime qu'il faut 10 ares de fourrage par vache, il faut donc se préparer à fournir rapidement, l'eau nécessaire à la culture fourragère des 400 hectares correspondant au 4 000 vaches non soutenues par du fourrage d'intégration actuellement.

Les chiffres de liaison de l'élevage à l'emploi dans une ferme intégrée sont de l'ordre de 5 vaches laitières par emploi. Cela veut donc dire que les petites exploitations ont, à côté de l'élevage intégré, des activités comme des parcelles de pommes de terre ou des serres ou des parcelles d'arboriculture. De ce fait, l'analyse de croissance de l'emploi est plus délicate.

Un objectif possible pour les vaches laitières serait d'aider à la création de nouvelles fermes pour obtenir, dans un délai de deux ans, 9 000 ou 10 000 vaches laitières dans le gouvernorat. Le CRDA a souligné que deux opérateurs spécialisés dans l'élevage de génisses pleines se sont installés dans la région car la demande de jeunes vaches dépasse l'offre locale puisque la croissance a représenté 2 000 têtes. Un autre opérateur est prévu pour 2009.

Il y a un soutien de 25% de subsides à l'achat de bétail et aussi de machines à traire ou d'équipement de conservation du lait pour les fermiers. Il existe aussi un problème aigu de logistique à recueillir le lait dans deux mille exploitations ; mais il y a des initiatives entre fermiers pour faire un stockage temporaire de lait à plusieurs dans la journée, jusqu'à enlèvement par les Centres de Collecte privés.

Ceux-ci sont appelés à fournir un appui technique aux producteurs. De ce point de vue il apparaît que si le projet de Centrale laitière réussit, il serait adéquat qu'elle supervise les opérations des Centres de Collecte et qu'elle structure les appuis à donner aux producteurs dans un souci d'intégration de la filière laitière.

Il faut donc pour cela que la région puisse créer une centrale laitière avec des centres de collecte bien répartis sur le territoire de la région en fonction des élevages et, de ce fait, renforcer le soutien technique aux fermiers via la centrale laitière.

### V.6.3. Les cultures d'hiver en irrigation « goutte à goutte »

Il y a actuellement 1.500 hectares de pommes de terre en irrigation « goutte à goutte » essentiellement dans des petites exploitations agricoles. Malgré des démonstrations de culture avec 40 tonnes/ha, les rendements moyens se situent actuellement à 17 tonnes/ha. Parce que, comme indiqué précédemment, les fermiers ne suivent pas les recommandations culturales, et qu'ils ne veulent plus s'endetter. Il n'y aura pas moyen d'obtenir des résultats cultureux corrects sans des coopératives. Si l'on fait l'hypothèse conservatrice d'une amélioration de 17 Tonnes/ha par récolte et un prix de 0,3 dinar au kilo, on a une amélioration de rendement financier de 0,3 dinars x 17.000 kg = 5 100 dinars l'hectare, soit pour 1 500 hectares 7,5 millions de DT !

**Des estimations de coûts et rendements de coopératives** ont été déterminées par les consultants.

Les premiers résultats à ce jour montrent que la coopérative peut augmenter substantiellement le revenu des agriculteurs et aussi les rendements agricoles et donc apporter un bénéfice substantiel à la région et au pays. Le ratio emplois stables et pérennes/ha travaillé résulte de l'analyse de

fonctionnement de la société de mutualisation des coûts. **Cette analyse montre que l'on peut attendre une dizaine d'emplois stables nouveaux par 200 ha de culture.**

En ce qui concerne **la coopérative de plateforme** pour la réalisation des récoltes, il faut recommander :

- **Son conseil d'administration** est composé des présidents et des managers des coopératives de chantier agricole ;
- Elle est **en charge de toutes les opérations après pesage des récoltes**, c'est à dire la logistique d'amenée, le calibrage, l'emballage, le stockage, la conservation à froid si nécessaire, la vente et l'expédition ;
- au démarrage, pour 18 mois, elle **devrait bénéficier d'une assistance technique** pour assurer la réalisation correcte de tous ses objectifs.

#### V.6.4 Les cultures sous serre

Il y a actuellement 48 ha de serres soit 1 000 serres dans la zone de Gafsa.

Des études ont permis de développer des comparaisons entre les pratiques culturales du « goutte à goutte » à l'air libre et des serres. Les résultats sont édifiants : les augmentations de rendements sont spectaculaires mais aussi la consommation d'eau nette à l'ha est en diminution !

☞ **La serre est donc une méthode particulièrement à privilégier lorsque l'eau est rare ; ce qui est le cas à Gafsa.**

Les cultures sous serres changent les conditions culturales comme l'intensité lumineuse disponible, la vitesse du vent sur les plantes annulées, l'humidité de l'air augmentée, etc. Ces facteurs diminuent fortement l'évaporation. En plus la régulation doit être modifiée en fonction de la croissance de la plante et les réglages varient en fonction des plantes considérées. Au niveau hydrique, il faut réguler en vue d'obtenir une limitation de la régulation stomatique dans la journée. Alors, on obtient **des rendements maximum avec le minimum d'eau**. Cela veut évidemment dire :

☞ **Un suivi permanent des coefficients hydriques et d'évaporation dans les serres, ce qui n'est pas fait aujourd'hui !**

Actuellement :

- **L'équipement de base des serres est insuffisant pour obtenir le résultat souhaité**
- **Les consommations d'eau sont excessives et se font au détriment du rendement agricole !**

En effet, les cultures sous serres requièrent approximativement 1 500m<sup>3</sup> d'eau par an actuellement. En fait pour travailler correctement il faudrait utiliser 750 à 900 m<sup>3</sup> d'eau par saison pour travailler dans de bonnes conditions et il faut compter une demi-personne par serre en équivalent temps plein (peut être un peu moins pour le poivron) approximativement comme utilisation de main d'œuvre soit 500 emplois pour mille serres.

Dans la région de Gafsa, il y a des gels une ou deux fois tous les deux ou trois ans, soit, en novembre/ décembre, soit en janvier/février. **Les serres actuelles ne protègent pas les plantes de ces gels, pourtant légers (max :-5°).**

☞ **Le schéma « mutualisation » développé pour les pommes de terre sera encore plus utile et rentable pour tous dans ce type de culture**

Lors des visites aux serres, et à travers les discussions avec le CRDA, Il est apparu que la plupart des **fermiers n'ont pas la maîtrise technique des cultures sous serres** et que le schéma

« mutualisation » développé pour les pommes de terre sera encore plus utile et rentable pour tous dans ce type de culture. Il permettra notamment d'augmenter les rendements, car, comme pour la pomme de terre, les fermiers ne suivent pas d'assez près les consignes et les requis pour obtenir les rendements attendus. Parmi les problèmes, la couverture de la serre, l'absence de contrôle de l'atmosphère et de l'humidité du sol de la serre, les requis d'engrais, etc.

Ensuite, il y a les aléas de la vente de la récolte du fait de l'absence d'une **plateforme d'écoulement des produits sur les marchés**, ce qui permet des fluctuations fortes entre saisons et surtout dans la saison elle-même, entre le début et la fin de la récolte.

**Pour le cas des poivrons et des melons sur le marché intérieur**, il est apparu que la problématique des prix relève d'une concurrence nouvelle des cultures sous tunnel de poivrons et de melons qui arrivent sur le marché dans les mêmes dates. Il est donc proposé que les cultures sous serres soient avancées de 20 jours pour que la récolte soit avancée d'autant et permettre le retour de prix plus rémunérateurs. Il est aussi reconnu que les cultures sous serres doivent être plus diversifiées par exploitation pour limiter le risque de marché.

**Dans le cas des tomates**, l'étude d'impact de la mise en société de mutualisation des coûts de la culture sous serre montre que la culture de tomate sous serre est très rentable dans le cadre d'une société de mutualisation de coûts avec la gestion et les techniques adéquates. Pour un rendement de 20 tonnes par serre de 5,6 ares et un prix de vente de 0,400 millimes, on voit que le bénéfice financier de la serre s'élève à 4.000 dinars environ, en tenant compte des travaux manuels effectués par le fermier lui-même et rémunérés à 12 dinars jour net. Dans le cas des tomates, la charge d'intérêt est plus faible parce que la superficie est plus faible et le nombre de serres dans la société (48) limité par la vitesse à laquelle il faut faire les travaux mécanisés de préparation au semis. On pourrait encore améliorer les performances financières en partageant la direction sur deux sociétés de mutualisation. Cela serait possible si le nombre de fermier n'est pas trop élevé (au moins 7 à 8 serres par fermier).

Les trois fermiers visités ont tous indiqué qu'ils seraient prêts pour ce type de gestion et de mutualisation des coûts.

#### V.6.5. L'irrigation

☞ ***Le CRDA a confirmé que la nappe principale au nord de Gafsa est saturée et que la nappe profonde est déjà utilisée à 75%.***

***En ce qui concerne la zone minière*** qui devrait recevoir le premier contingent important de nouvelles serres, il y a une nappe géothermique au nord de Om Laraïes qui pourrait servir pour le réchauffement des serres en hiver afin d'éviter tout risque de gel et d'accélérer la croissance des plantes et donc d'avoir des productions encore plus précoces. Mais les nappes sont aussi salines et donc devront être traitées pour permettre la culture sous serre.

Dans la zone minière sud, il y a une nappe phréatique à 9 mètre de profondeur encore vierge, sauf les prélèvements de la CPG. Cette nappe est assez saline, 4gr/litre et donc déconseillée pour les serres qui exigent une salinité inférieure à 2,5 gr/litre pour garantir les rendements attendus. Il semble qu'une solution serait que les autorités décident de traiter les eaux que la CPG utilise pour les rendre propres à la culture sous serre. Il faut compter moins d'un euro/m<sup>3</sup> pour traiter des eaux de mer à 35gr/litre et donc il ne devrait pas être plus onéreux d'enlever seulement deux grammes avec la technique de l'osmose inverse. A cette condition, il serait possible de travailler des serres dans la zone minière.

L'eau est l'élément rare pour le développement agricole de Gafsa. Il sera donc nécessaire de la distribuer et de la répartir selon des critères en relation avec les objectifs prioritaires de Gafsa

c'est-à-dire la création d'emplois qualifiés et stables et un développement qualitatif de l'économie régionale.

☞ **Cela veut dire que l'eau devra être attribuée en priorité à des projets comme les serres, l'élevage et les pommes de terre.**

**Concernant la désertification des zones agricoles**, l'Etat a annoncé un programme de lutte grâce à l'édification de 200 kilomètres de clôtures de cactus. Il a aussi annoncé de nouveaux efforts de forage dans 28 zones rurales du nord du gouvernorat avec une dizaine de puits de sondage par zone et une quarantaine de puits de surface pour l'irrigation.

**En ce qui concerne la problématique du coût des pompes de forage** qui exigent des charges d'électricité de l'ordre de plus de 100 dinars par mois soit 1 100 dinars par an, l'idée est d'utiliser des plaques photovoltaïques pour alimenter les pompes et une offre a été faite au CRDA pour 30.000 dinars environ. Mais, le CRDA n'a pu fournir qu'une documentation technique sans offre de prix pour confirmer les chiffres avancés. Sur base de la documentation technique, il faudrait rechercher une offre de 100 unités de ce type. Ce qui, avec la prime de l'Etat de 25% pourrait coûter 15 000 dinars au fermier, soit un coût mensuel de +/- 125 dinars. Il serait intéressant rechercher aussi un partenariat entre le constructeur de l'équipement sélectionné et un tunisien pour faire à Gafsa une société de maintenance des panneaux photovoltaïques. Il faut souligner que le coût de l'électricité a plus que doublé en trois ans et que le coût de l'énergie ne semblerait pas diminuer dans l'avenir. Même si le baril de pétrole a baissé depuis le mois d'août de 150 à 100 dollars, les prévisions maintiennent la tendance à la hausse sur le moyen terme.

#### V.6.6 Conclusions relatives à l'agriculture

L'agriculture à Gafsa, pourrait jouer un rôle de premier plan car elle est la seule à offrir à court terme, des possibilités de développement de l'emploi dans le cadre des pôles d'excellence. Mais pour y parvenir, il serait urgent de mettre les moyens humains et financiers au service d'une stratégie gagnante.

Il en résulte que :

- Il est impératif **d'attirer des compétences techniques** extérieures pour finaliser la stratégie de développement de l'agriculture à Gafsa ;
- il faudrait attirer des **compétences fortes pour coordonner et coacher les jeunes cadres** qui auront la charge des sociétés de mutualisation des coûts, que ce soit pour les pommes de terre, les tomates, les melons ou pour les poivrons ;
- revoir **la répartition de l'eau en fonction de la stratégie de développement** et des priorités d'emplois de la région ;
- l'élevage doit pouvoir bénéficier **d'une centrale laitière qui devient une priorité régionale** et l'intégration culturelle est à promouvoir en priorité dans les répartitions de l'eau ;
- **les sociétés de mutualisation des coûts doivent recevoir une aide prioritaire pour leur création** et leur financement ainsi que le soutien aux compétences extérieures. Elles permettront la création de plateformes de vente des produits, stabilisant ainsi le revenu agricole et donc la viabilité de l'ensemble de la stratégie de développement de l'agriculture et par là même de toute la région.

## VI. RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX INFRASTRUCTURES

### **L'aéroport de Gafsa :**

Il y a actuellement un vol A/R le mardi et deux vol/AR/jour le jeudi. Or le trafic de Gafsa à Tunis est important parce qu'il est constitué de fonctionnaires et d'industriels qui doivent se rendre le matin à Tunis et rentrer dans la journée. Les vols actuels sont par conséquent inadaptés aux besoins actuels. Aujourd'hui, un fonctionnaire ou un industriel qui est appelé à Tunis doit perdre un jour complet en navette en voiture alors qu'en avion il pourrait faire l'aller et le retour en une journée, sans compter la fatigue de la route et les risques d'accidents sur la route à deux bandes entre Gafsa et Enfidha.

Il faut aussi souligner que l'analyse de la situation de Gafsa a montré que la connaissance du terrain n'est pas idéale auprès des fonctionnaires de Tunis quand on voit tous les dysfonctionnements dus à la bureaucratie. Ne serait-il pas mieux qu'il y ait une liaison fiable entre Gafsa et Tunis qui permettrait de faire aisément le voyage en un jour AR.

### **L'autoroute Tunis-Sfax à Gafsa ou Tunis-Enfidha-Kairouan-Sidi Bouzid-Gafsa :**

Dans le cadre du développement régional, une autoroute facilitant les communications et les transports de Gafsa vers la capitale et le port est un projet à considérer.

### **Les mesures prises concernant les infrastructures, y compris sociales :**

- Aménagement et renforcement de la route régionale Moularès-Redeyef, moyennant une enveloppe globale de 5,8 MTND, ainsi que la construction de la piste Gouifla-Borj Mzinda-M'dhilla, pour un investissement de 1,5 MTND ;
- Raccordement de 2 400 familles de Gafsa-Nord au réseau d'eau potable ;
- Raccordement du gouvernorat de Gafsa au réseau du gaz naturel, moyennant une enveloppe de plus de 31 MTND.

### **Tourisme**

- Inclure les sites archéologiques et écologiques, ainsi que le patrimoine civilisationnel et culturel de la région, dans les circuits touristiques, afin de renforcer le développement local des zones enclavées ;
- Adopter les projets d'intégration des sites berbères de Sned dans le circuit touristique;
- Aménager et promouvoir le circuit du train "le Léopard Rouge" à Métlaoui, et assurer la maintenance de ses équipements;
- Procéder à l'asphaltage de la piste reliant la station de transmission Djebel Biadha et Sned-Jebel, et à la création d'un village d'artisanat à El Guetar.

### **Jeunesse et sports**

- Construire à Métlaoui un complexe omnisports, pour une enveloppe de 1,25 MTND ;
- créer une maison des jeunes à Belkhir, pour un coût de 400.000 dinars ;
- remplacer quatre autobus au profit des jeunes de la région ;
- accélérer le parachèvement des travaux d'agrandissement des gradins du complexe sportif du de Gafsa ;
- entreprendre le gazonnage des stades Gammoudi de Gafsa, de Redeyef et du stade de Métlaoui

## **FICHE ACTION : CREATION D'UN DISTRICT DES IMCCV DE GAFSA**

### ***Etant donné ce qui suit :***

- demande d'emplois très importante au Gouvernorat ;
- besoin de freiner la migration vers le littoral des cadres et techniciens formés ;
- PME (en général) faibles mais pourvoyeuses d'emplois ;
- demande en MCCV de plus en plus forte dans le pays (nouvelles zones touristiques, aéroport Enfidha) ;
- région du sud ouest dépourvue d'industries de MCCV significatives ;
- besoins de lutte contre la pollution générée par le phosphogypse ;
- possibilité de résorber une bonne partie du phosphogypse par la fabrication de ciment (étude faite par l'ex.-CNEI) ;
- Possibilité d'utiliser le phosphogypse pour fabriquer des briques silico-calcaires non énergivores ;
- l'abondance d'une gamme complète de matières premières (MP) indispensables aux IMCCV
- intérêt national à valoriser ces richesses en MP ;
- du gaz dans un proche avenir ;
- les technologies dans les IMCCV ne sont pas compliquées ;
- relance de l'activité économique au Gouvernorat ;
- viabilisation des zones et d'espaces industriels ;

### ***le Gouvernorat réunit les conditions nécessaires pour devenir un district des IMCCV.***

### **Les projets à concrétiser dans le district sont :**

- ✓ **Une antenne étoffée du CTMCCV** : essais pilotes, analyse physico-chimiques, RDM, recherche de matériaux nouveaux (céramiques techniques, ...) ;
- ✓ **Une cimenterie d'un million de tonnes (projet espagnol)** : l'existence de cimenterie entraîne la prolifération d'unités de dérivés du ciment :
  - Cinq unités de carreaux mosaïques
  - Cinq unités de bordures de trottoirs, de dallages et d'autobloquants
  - Deux unités de poutrelles précontraintes
  - Quatre unités d'entrevous, poteaux électriques
  - Quatre centrales de béton prêt à l'emploi
  - Une unité de briques silico-calcaires
- ✓ **Une industrie céramique**:
  - Deux briqueteries de 50 000 tonnes chacune

- Une unité de carreaux céramiques
  - Une tuilerie (projet touristique de Tabarka)
  - Une unité d'articles sanitaires
  - Deux unités d'articles ménagers céramiques
  - Cinq unités de Poterie artisanale (l'un des centres existants se chargera de la formation)
  - Une unité de Céramiques techniques (en partenariat étranger)
  - Une unité de plâtre
  - Une unité de panneaux de plâtre
  - Deux unités de décoration du verre creux
  - Unité d'extraction et de traitement de bentonite
  - Unité d'extraction et de traitement de feldspath
  - Unité d'extraction et de traitement de dolomie
  - Six unités d'extraction et de concassage de pierres marbrières (graviers marbriers)
  - Dix stations d'extraction et de concassage de pierres et de gypse
  - Dix stations d'extraction de sable
  - Deux unités de traitement de sable
- ☞ **Emplois : Ces unités peuvent employer environ 6 000 personnes** à répartir sur les différentes délégations du Gouvernorat en plus des deux projets de cimenterie et briqueterie qui offrent ensemble 1 000 emplois.
- ☞ **Inciter les entrepreneurs, promoteurs immobiliers, cimentiers publics et privés, briquetiers, céramistes et autres industriels (dont CPG et GCT) à participer à la réalisation de ce district.**



## **LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES**

1. Cahier du CEPI N°33 : Etude sur les perspectives de développement industriel du gouvernorat de GAFSA ; Septembre 2008
2. Monographie de Gafsa/ API Gafsa
3. Le Gouvernorat de Gafsa en chiffres/ODS - 2005 et 2006
4. Situations hydrauliques
5. Projets ONAS à Gafsa
6. Document AFI
7. Investissements agricoles
8. Fiches techniques CPG
9. Liste des projets FRDCM
10. Dépliant Cyber parc
11. Note de Tunisie télécom
12. Infrastructure routière/ Direction régionale MEHAT
13. Programme STEG pour le gaz
14. Cycle des eaux
15. Dépliants CRDA /2006 et 2007
16. Formation professionnelle/ATFP 2005
17. Projets d'essaimage/CPG et GCT
18. Etude de plateformes stratégiques/ tomes 1 et 2 – MEHAT
19. Carte et analyse des substances utiles/ONM
20. Etude de reconversion du bassin minier/ Bernard Krief – 1996
21. Journées de partenariats interrégionaux/API 2008
22. Plan de développement économique (XI<sup>ième</sup> plan)
23. Investissement de Mise à niveau/2008
24. Primes d'encouragement aux projets de services à Gafsa/ API 2008
25. Schéma directeur d'aménagement de la région économique du Sud Ouest / MEHAT - mars 2008
26. Etude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de la zone sensible du bassin minier de Gafsa/ DGAT – janvier 2008
27. Dépliants et documents de l'Université de Gafsa – 2008
28. Documents sur l'enseignement supérieur 2005-2006 et 2007.